

Tourisme rural

Perception du territoire rural et cadrages globaux

Étude réalisée par la direction du tourisme (DSPES/BESCE/ Ludovic ARMAND)

août 2006

TABLE DES MATIERES

<i>Territoire rural et tourisme rural</i>	2
Frontières de la ruralité ?.....	2
Poids démographique du rural en baisse depuis trente ans, mais stable sur les dernières périodes intercommunales.....	6
31% des résidences secondaires françaises dans le rural, mais une part en décroissance régulière.....	9
29% de l'emploi total en 1999 et une forte progression sur 10 ans de l'emploi salarié privé	10
<i>Offre et demande touristique en territoire rural</i>	11
Évolution de l'offre hôtellerie et camping : vers le haut de gamme ?.....	11
Répartition de l'offre par type d'espace.....	11
Évolution du poids du rural entre 1999 et 2006	12
Évolution du parc rural entre 1999 et 2006	12
Taille des campings et hôtels.....	12
Type d'hôtels : le rural, domaine de l'indépendant.....	13
Demande touristique : le rural, une attractivité tout au long de l'année ?	14
Une part à peu près constante de séjours et de nuitées tout au long de l'année	14
Mais une durée moyenne de séjour inférieure à la moyenne nationale	15
Un tourisme qui attire d'abord les métropolitains (Île-de-France et Rhône)	15
Des activités dans le « rural » peu spécifiques.	17
Qui sont les touristes qui séjournent dans l'espace rural ?.....	18
Mode d'hébergement des touristes en espace rural.....	20
Comment le rural est-il perçu par les touristes ?	25
La campagne : un espace où l'on dépense moins qu'ailleurs.....	26
<i>Zoom sur la fréquentation hôtelière</i>	29
Le rural représente un quart de la fréquentation hôtelière totale.....	29
Un taux d'occupation assez faible	29
50 % des chambres occupées, en moyenne : un taux assez faible	29
Baisse de l'écart entre le taux d'occupation maximal et minimal	30
Une durée moyenne de séjour assez réduite	31
Une fréquentation hôtelière étrangère concentrée.....	33
<i>Zoom sur l'hôtellerie de plein air</i>	35
80% des arrivées en 2005: une attraction largement dominée par le littoral rural.....	35
Un taux d'occupation inférieur à la moyenne nationale	36
Une saisonnalité « classique »	37
Une fréquentation étrangère concentrée sur quelques pays	38
<i>Zoom sur une autre définition du rural</i>	40
Dynamique démographique retrouvée ?	40
Une faible part de l'emploi national, mais une forte progression de l'emploi salarié privé.....	41
Poids des résidences secondaires : attractivité du littoral et de la montagne.....	41
Répartition de l'offre (hôtel et camping) dans l'urbain et dans le rural	43
La demande dans le rural en 2005	44
Un tiers des séjours se passent dans le rural en 2005	44
Une durée moyenne de séjour largement supérieur à celle de l'urbain.....	44
Les touristes ruraux sont d'abord des urbains	45

Territoire rural et tourisme rural

Frontières de la ruralité ?

Le rural n'est pas une notion fixe. Il est toujours une catégorie par défaut. Quelle que soit la méthode utilisée pour en délimiter le périmètre, le rural n'est jamais que ce qui n'est pas urbain. Trois types de périmètres peuvent être retenus pour approcher son étendue : celui des unités urbaines, des aires urbaines et des bassins de vie.

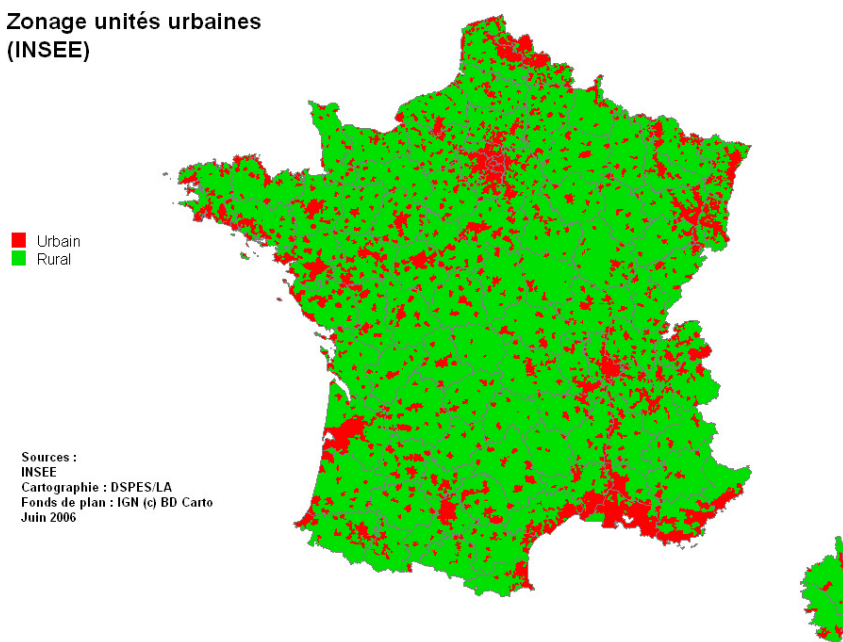
Dans son approche statistique des unités urbaines, l'INSEE définit l'urbain (et a contrario, le rural) de la manière suivante :

Toute commune appartenant à une unité urbaine, elle-même entendue comme une ou plusieurs communes sur le territoire desquelles se trouve un ensemble d'habitations tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de **de plus de 200 mètres** et qui comportent **au moins 2000 habitants**.

Les territoires qui ne répondent pas à cette définition sont considérés comme ruraux. Le seuil démographique de 2000 habitants est repris dans un certain nombre de lois, notamment pour définir les zones de revitalisation rurale et utilisé récemment encore dans la loi 2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux.

Ainsi défini, le rural rassemble près de 84% des communes françaises.

Zonage unités urbaines
(INSEE)



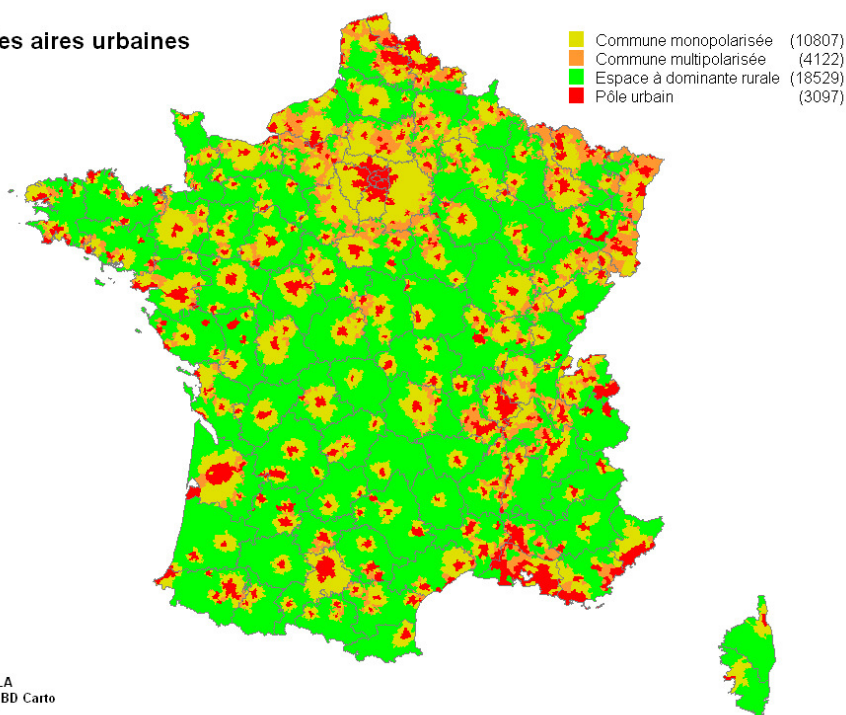
Le zonage des aires urbaines développé par l'INSEE à partir de 1990 modifie l'approche urbain /rural en intégrant la notion d'espaces à dominante rurale ou urbaine. Autrement dit, ce qui relevait stricto sensu du non urbain dans la définition des unités urbaines, donc du rural, peut désormais être intégré dans une aire urbaine donc dans l'urbain, sous certaines conditions. Ce zonage qui donne à l'urbain un champ plus important se définit de la manière suivante :

Une aire urbaine est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Un pôle urbain est une agglomération de communes offrant 5 000 emplois ou plus.

Dans cette définition, là encore, ce qui n'est pas intégré dans une aire urbaine est considéré comme espace à dominante rurale.

Le rural rassemble ici 51% des communes françaises.

Zonages des aires urbaines INSEE



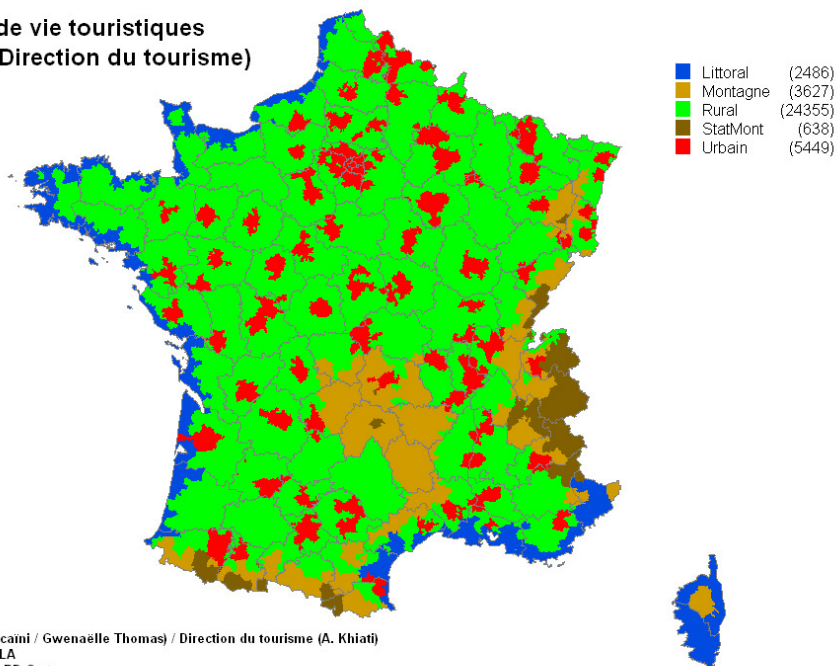
Un autre zonage a été établi à partir d'un travail commun INSEE / Direction du tourisme¹ qui consiste, à partir du périmètre des bassins de vie, à délimiter 5 grands types de territoires selon la capacité d'hébergement des communes qui les composent et la qualification géographique (littoral, montagne, ...) utilisée par les professionnels du tourisme. Ce travail retient les bassins de vie littoraux (bassins où, parmi toutes les communes le composant, la plus forte capacité d'hébergement se situe dans les communes classées en « espace littoral »), les bassins de vie de

¹ *Impact du tourisme sur l'emploi salarié : d'importantes variations selon le type d'espace*, Insee première, Brigitte Baccaïni, Abdel Khiati, Gwenaëlle Thomas (juin 2006, à paraître).

montagne (même méthode), les bassins de vie ruraux, les bassins de vie de stations de montagne et les bassins de vie urbains (contenant sur leur territoire une commune de plus de 30.000 habitants). Dans cette classification, comme pour la méthode des aires urbaines, le rural se définit négativement comme ce qui n'est ni urbain, ni littoral, ni de montagne.

Ce zonage découpe la France de la manière suivante :

**Bassins de vie touristiques
(INSEE / Direction du tourisme)**



Source : INSEE (B. Baccani / Gwenaëlle Thomas) / Direction du tourisme (A. Khiati)
Cartographie : DSPES/LA
Fonds de plan : IGN (c) BD Carto
Juin 2006

Si l'on veut rapprocher l'étendue des trois types de périmètres dont on vient de rappeler ici brièvement les méthodes d'élaboration, on obtient sommairement le tableau suivant :

	unités urbaines	aires urbaines	bassins de vie touristiques
Nombres de <u>communes rurales</u>	30 611	18 535	24 360
Part du rural en France métropolitaine	84%	51%	67%

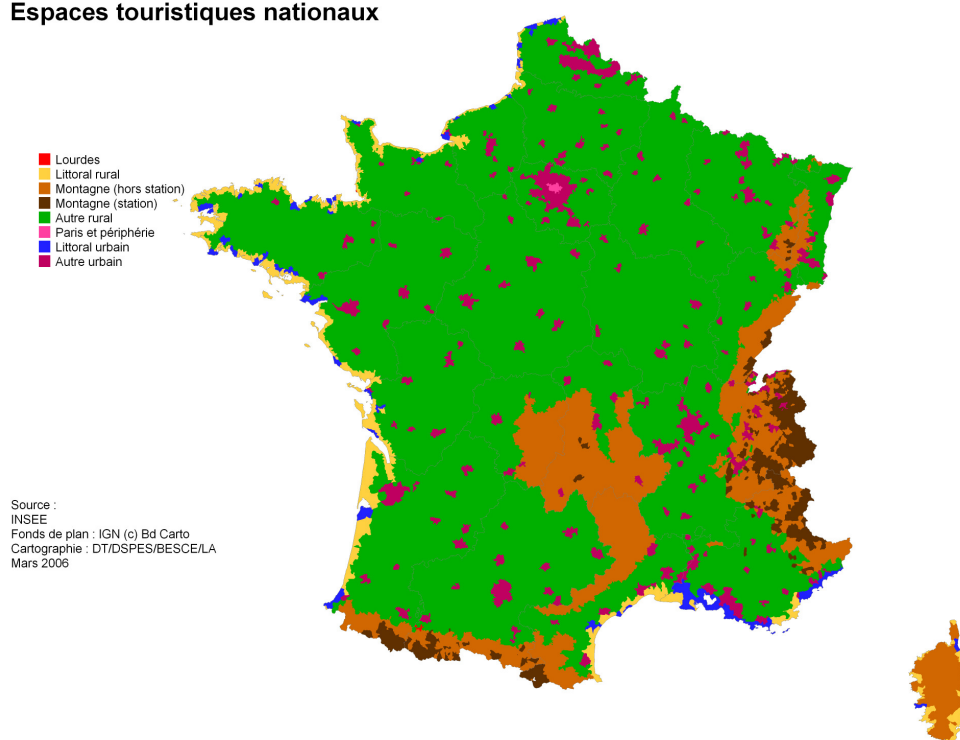
L'approche touristique contenue dans la démarche des bassins de vie semble mieux convenir à la définition du territoire rural. L'approche en unités urbaines avec sa définition purement démographique et de continuité du bâti fait l'impasse sur le fonctionnement des territoires et présente, même si elle reste utile, l'inconvénient d'une vision très extensive de la ruralité. Comme l'approche en aire urbaine, ces deux méthodes risquent notamment, du point de vue touristique, de classer en rural des communes littorales ou de montagne et de « noyer » l'identité du tourisme rural dans un tourisme global de type non urbain.

La distinction par bassins de vie semble donc plus pertinente, d'autant plus que les données disponibles pour appréhender les comportements des touristes, issues principalement ici de deux types d'enquêtes, le suivi de la demande touristique et l'enquête de fréquentation hôtelière, interrogent les ménages ou les hôteliers sur une typologie d'espace se rapprochant de celle issue des bassins touristiques :

- pour le SDT : mer, montagne, campagne, lac, ville, autres espaces ;
- pour l'enquête de fréquentation hôtelière, les espaces touristiques classés comme tels : Littoral rural, littoral urbain, montagne (hors stations et stations), Paris et périphérie, autre urbain, autre rural.

Cette dernière enquête propose ainsi le découpage suivant du territoire national :

Espaces touristiques nationaux



Le rural sera donc ici rapproché du zonage par bassin de vie. La classification en espaces touristiques nationaux sera quant à elle utilisée pour préciser ou nuancer l'approche par ces bassins de vie, le cas échéant. Enfin et parce que comme mentionné au début de cette partie, il inspire certains textes législatifs, on présentera dans une dernière partie les principaux éléments de cadrages selon le zonage en unités urbaines.

Avertissement :

On raisonne ici à géographie fixe, en prenant l'état du zonage tel qu'il est élaboré à une date donnée (pour les bassins de vie touristiques en 2003), et en agrégeant les données antérieures d'après ce zonage à date fixe. Il y a donc forcément simplification. Le nombre de communes rurales en 1962 n'est évidemment pas le même que le nombre retenu en 2003. Cette simplification, pour donner néanmoins une bonne image des évolutions de l'espace rural *actuel*,

amène nécessairement à relativiser les résultats (voire à les minimiser si l'on part de l'hypothèse que le nombre de communes rurales décroît depuis quarante ans).

Poids démographique du rural en baisse depuis trente ans, mais stable sur les dernières périodes intercensitaires

Globalement, le rural ainsi défini dans son approche « touristique » rassemble 67% des communes françaises, et près de 65% de la superficie du territoire métropolitain. Il rassemble en 1999 19,8 millions de résidents.

Le poids démographique de la partie rurale du territoire est le seul à avoir baissé **nettement** depuis 1962, passant de 36,6% de la population totale à 33,8% en 1999, tandis que les territoires urbains et littoraux ont enregistré une forte progression (+2,1 points pour l'urbain et +1,3 point pour le littoral).

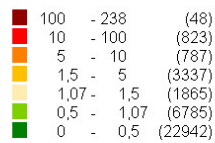
Poids des territoires entre 1962 et 1999							
	1962	1968	1975	1982	1990	1999	Evolution 1962-1999 (en points)
Littoral	12,9%	13,4%	13,7%	14,0%	14,1%	14,2%	1,3
Montagne	6,4%	6,2%	6,0%	5,9%	5,8%	5,8%	-0,6
Rural	36,6%	35,0%	33,9%	34,1%	33,9%	33,8%	-2,8
Urbain	44,1%	45,5%	46,4%	46,0%	46,1%	46,1%	2,1
total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	0,0

La densité de population est trois fois moins élevée dans le rural que sur le littoral et six fois moins que dans l'urbain. Elle se rapproche de celle de la montagne (0,56 hab/ha en 1999 pour 0,42 en montagne).

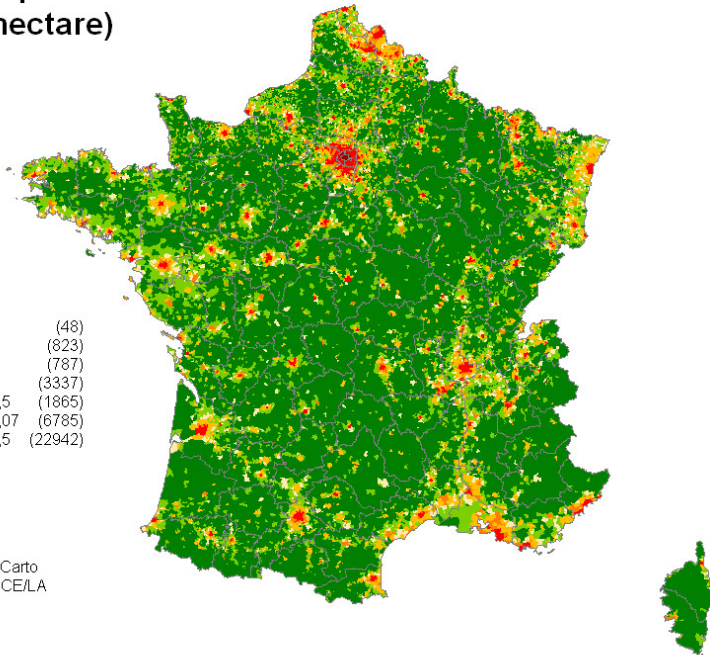
Densité de population (hab./hectare)							
	1962	1968	1975	1982	1990	1999	évolution 1962-1999
Littoral	1,31	1,45	1,57	1,66	1,74	1,82	0,51
Montagne	0,37	0,38	0,39	0,40	0,41	0,42	0,05
Rural	0,48	0,49	0,50	0,52	0,54	0,56	0,08
Urbain	3,05	3,38	3,65	3,73	3,90	4,03	0,98
total	0,85	0,91	0,96	0,99	1,03	1,07	0,22

Densité de population en 1999 (habitants / hectare)

France : 1,07



Sources : INSEE, RP 1999
Fonds de carte : IGN (c) BD Carto
Cartographie : DSPES/BESCE/LA
Juin 2006

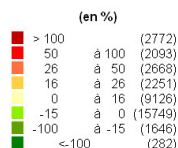


En taux d'évolution, la densité de l'espace rural progresse à un rythme moins rapide que celle des autres espaces, sauf pendant la période 1975-1982, où le rural se densifie plus que l'espace « Montagne », voire entre 1975 et 1982 plus que l'urbain.

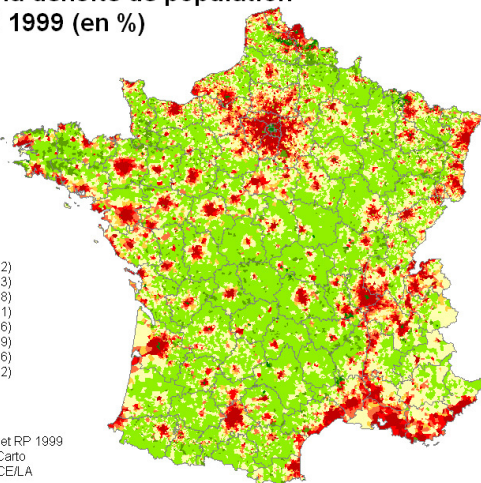
évolution de la densité					
	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Littoral	10,8%	8,8%	5,3%	4,9%	4,5%
Montagne	2,9%	2,5%	2,1%	2,8%	3,1%
Rural	2,2%	2,5%	4,0%	3,8%	3,0%
Urbain	10,6%	7,9%	2,4%	4,5%	3,3%
total	7,1%	5,8%	3,3%	4,2%	3,4%

Evolution de la densité de population entre 1962 et 1999 (en %)

France : +26%
Rural : +16%

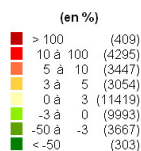


Sources : INSEE, RGP 1962 et RP 1999
Fonds de carte : IGN (c) BD Carto
Cartographie : DSPES/BESCE/LA
Juin 2006

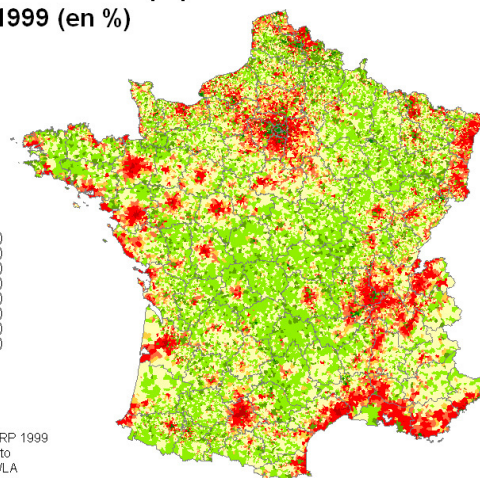


Evolution de la densité de population entre 1990 et 1999 (en %)

France : +3,4%
Rural : +3,0%



Sources : INSEE, RGP 1990 et RP 1999
Fonds de carte : IGN (c) BD Carto
Cartographie : DSPES/BESCE/LA
Juin 2006



Si la densité de population augmente globalement pour l'espace rural à chaque période intercensitaire, les cartes ci-dessus montrent également, clairement, que ce résultat général provient d'abord d'une densification des pôles ruraux ou des communes rurales à proximité des pôles urbains.

Sur les deux périodes, la plus longue 1962 à 1999, et la plus récente 1990 à 1999, le tableau ci-dessous permet d'observer que la dédensification (évolution négative de la densité de population) se concentre essentiellement sur les communes rurales.

	Nombre de communes par type d'espace qui enregistrent une baisse de densité			
	1990-1999		1962-1999	
	Dénombrement	Poids	Dénombrement	Poids
Rural	9 846	71%	12 710	74%
Urbain	1 633	12%	1 124	7%
Littoral	746	5%	866	5%
Montagne	1 720	12%	2 403	14%
Total	13 945	100%	17 103	100%

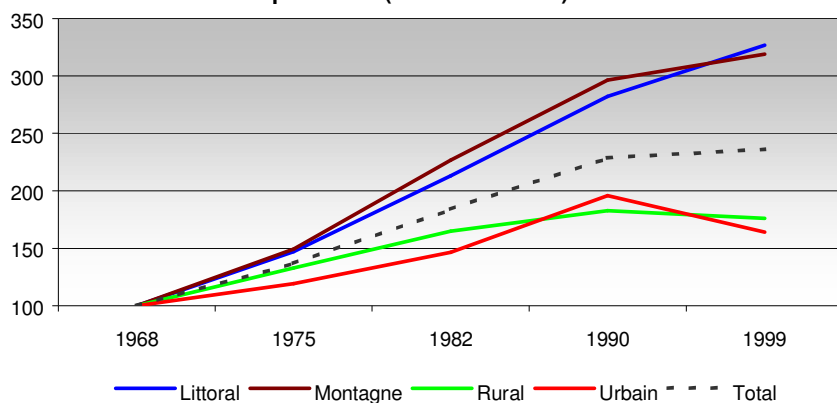
31% des résidences secondaires françaises dans le rural, mais une part en décroissance régulière

La moindre attractivité résidentielle pour l'espace rural se retrouve **globalement** au niveau des résidences secondaires. Le poids national du parc de résidence secondaire dans le rural est passé en dessous du tiers entre 1990 et 1999. En trente ans (voir tableau suivant), la part du rural a baissé de 10 points tandis que la montagne enregistrait une augmentation de +5 points et le littoral de +10 points.

Répartition du parc de résidences secondaires par espace					
	1968	1975	1982	1990	1999
Littoral	28%	30%	32%	34%	38%
Montagne	14%	16%	18%	18%	19%
Rural	41%	40%	37%	33%	31%
Urbain	17%	15%	13%	14%	12%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Evolution du parc de résidences secondaires				
	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Littoral	47%	45%	32%	16%
Montagne	49%	52%	31%	8%
Rural	33%	24%	11%	-4%
Urbain	19%	23%	34%	-16%
Total	37%	34%	24%	3%

Evolution du nombre de résidences secondaires depuis 1968 (base 100 : 1968)

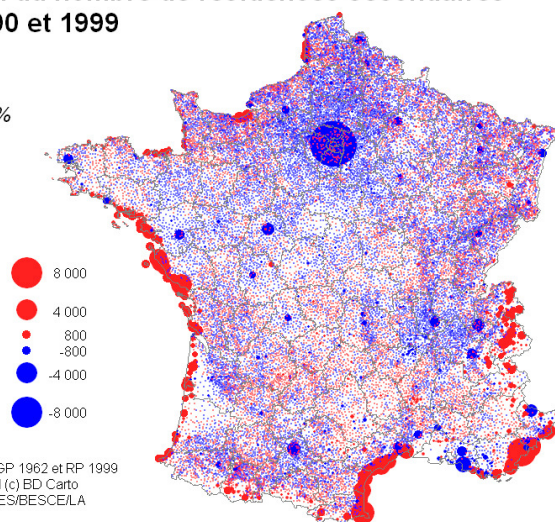


Dit d'une manière générale, les dernières périodes intercensitaires (voir cartes suivantes) montrent la forte polarisation des résidences secondaires sur le littoral et la montagne, la zone rurale laissant apparaître une réelle attractivité toutefois sur quelques territoires bien ciblés (la Dordogne, l'Aveyron, le sud ouest de l'Ardèche, et les départements proches de la côte méditerranéenne)²

² Cette attractivité prend notamment la forme d'une hausse depuis quelques années du parc de résidences secondaires étrangères.

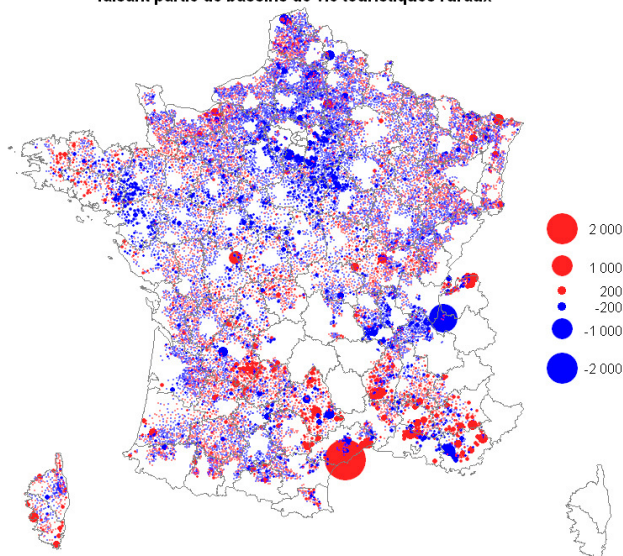
Evolution du nombre de résidences secondaires entre 1990 et 1999

France : +3%
Rural : -4%



Sources : INSEE, RGP 1962 et RP 1999
Fonds de carte : IGN (c) BD Carto
Cartographie : DSPES/BESCE/LA
Juin 2006

Ne sont représentées ici que les communes faisant partie de bassins de vie touristiques ruraux



29% de l'emploi total en 1999 et une forte progression sur 10 ans de l'emploi salarié privé

	Emploi 1999 INSEE	Poids
Littoral	2 993 380	13%
Montagne	1 291 898	6%
Rural	6 513 711	29%
Urbain	11 986 221	53%
Total	22 785 210	100%

	Emploi 1993 unedic	Emploi 2004 unedic	evolution du poids	évolution des effectifs
Littoral	11,0%	11,9%	0,8	27%
Montagne	5,5%	5,4%	-0,1	1%
Rural	25,5%	25,8%	0,3	20%
Urbain	58,0%	56,9%	-1,1	16%
Total	100%	100%	0	18%

En 1999, l'emploi de l'espace rural représentait 29% de l'ensemble de l'emploi (France métropolitaine). Entre 1993 et 2004, sur les seuls emplois salariés privés (source : UNEDIC), on constate que l'espace rural a légèrement augmenté sa part dans l'emploi français, passant de 25,5 à 25,8. Globalement, l'emploi salarié privé a augmenté dans le rural de 20% sur les dix dernières années, c'est à dire à un rythme plus rapide que l'espace urbain (16%) et que la moyenne nationale (18%).

En bref: une attractivité résidentielle en question...

Avec 65% de la superficie nationale, un tiers de la population et 29% de l'emploi national en 1999, la dynamique résidentielle s'analyse d'abord dans une logique de périurbanisation. Le rural rassemble désormais à peine un tiers des résidences secondaires et est devancé par l'espace littoral (38% des résidences secondaires pour une superficie près de huit fois moins importante), il attire globalement de moins en moins de population.

Évolution du poids du rural entre 1999 et 2006

Globalement, le poids de l'espace rural entre 1999 et 2006 reste inchangé pour le nombre total de campings (44% du nombre de campings en métropole) et le nombre d'emplacements (33%). En revanche, le poids du rural dans le nombre d'emplacements loués à l'année est en nette décroissance (33% en 2006 contre 44% en 1999), essentiellement au profit du littoral.

Concernant le parc hôtelier, l'espace rural sur les 7 dernières années a enregistré une légère baisse de sa part dans l'espace métropolitain, passant de 31 à 30% entre 1999 et 2006. On observe plus particulièrement une diminution de la part du parc d'établissement zéro étoiles (38% à 30%) et une légère augmentation de la part du parc trois étoiles (23% à 25%). Les mêmes tendances se retrouvent sur l'évolution du poids du rural en terme de capacités en chambres.

Évolution du parc rural entre 1999 et 2006

En terme d'évolutions de parc entre 1999 et 2006, l'espace rural a fortement accru son parc de camping trois étoiles (+16% contre 11% France entière) et d'emplacements pour la même catégorie (+17% contre 11% France entière). De même, pour le parc hôtelier, le rural enregistre une forte hausse pour les catégories d'établissements de luxe (+21% et 26% respectivement pour les trois et quatre étoiles). Cette tendance se retrouve dans l'évolution de la capacité en chambres : entre 1999 et 2006 l'espace rural augmente son parc de chambres quatre étoiles de 45%, soit la plus forte hausse, tout espace confondu.

	Evolution du nombre de camping 1999 2006					Evolution emplacements camping 1999 2006				
	Total	*	**	***	****	Total	*	**	***	****
Littoral	0%	1%	-8%	9%	10%	2%	6%	-10%	10%	10%
Montagne	-5%	-15%	-6%	6%	6%	-2%	-11%	-9%	8%	11%
Rural	-3%	-10%	-10%	16%	2%	1%	-7%	-10%	17%	9%
Urbain	-7%	-14%	-15%	6%	21%	-8%	-33%	-16%	0%	25%
Total	-3%	-10%	-9%	11%	7%	1%	-6%	-11%	11%	11%

	Evolution du nombre d'hôtels classés 1999 2006						Evolution capacités en chambre 1999 2006					
	Total	0*	*	**	***	****	Total	0*	*	**	***	****
Littoral	-5%	-10%	-40%	-5%	12%	20%	0%	14%	-38%	-6%	10%	18%
Montagne	-10%	-23%	-34%	-5%	5%	24%	-10%	-18%	-37%	-10%	2%	18%
Rural	-6%	-25%	-33%	-3%	21%	26%	-2%	-8%	-33%	-6%	17%	45%
Urbain	-1%	10%	-26%	-5%	10%	41%	10%	53%	-13%	-1%	8%	39%
Total	-5%	-13%	-33%	-4%	12%	30%	3%	23%	-27%	-5%	9%	32%

Taille des campings et hôtels

Le rural se rapproche en terme de taille moyenne des établissements (camping et hôtel) de l'espace « montagne » avec un nombre moyen d'emplacements par camping et de chambres par hôtels plus faible que pour le littoral et l'urbain : en 2006, 85 emplacements par camping contre 114 France entière ; 24 chambres par hôtels contre 34 pour l'ensemble de la Métropole. On note une nette augmentation de la taille des campings et des hôtels quatre étoiles entre 1999 et 2006, plus forte que celle des autres espaces (+13 emplacements par camping pour cette période, dans le rural, contre une augmentation moyenne France entière de +7 ; +6 chambres par hôtel quatre étoile contre +1 pour la Métropole).

	Nombre moyen d'emplacements par camping 1999				
	Total	*	**	***	****
Littoral	171	85	134	206	305
Montagne	79	50	74	105	131
Rural	81	46	70	107	181
Urbain	92	60	78	124	161
Total	110	55	91	144	236

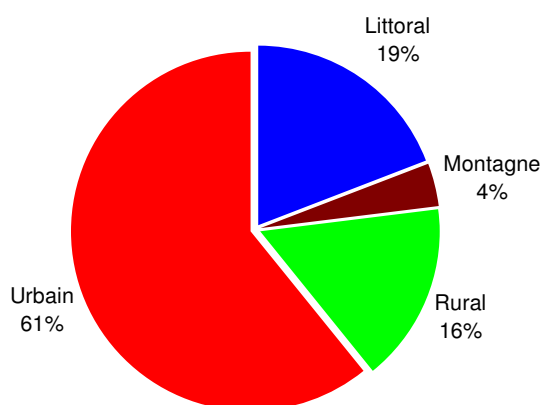
	Nombre moyen d'emplacements par camping 2006				
	Total	*	**	***	****
Littoral	173	90	130	207	305
Montagne	81	52	71	107	137
Rural	85	48	70	108	194
Urbain	91	47	76	116	168
Total	114	58	89	144	243

	Nombre moyen de chambre par hôtel 1999						Nombre moyen de chambre par hôtel 2006					
	Total	0*	*	**	***	****	Total	0*	*	**	***	****
Littoral	30	23	17	27	41	73	32	29	17	26	40	71
Montagne	23	15	17	22	37	43	23	16	16	21	36	41
Rural	23	16	15	23	37	35	24	20	15	22	36	41
Urbain	46	41	26	40	59	105	50	57	31	42	58	104
Total	31	24	19	28	46	74	34	33	21	28	45	75

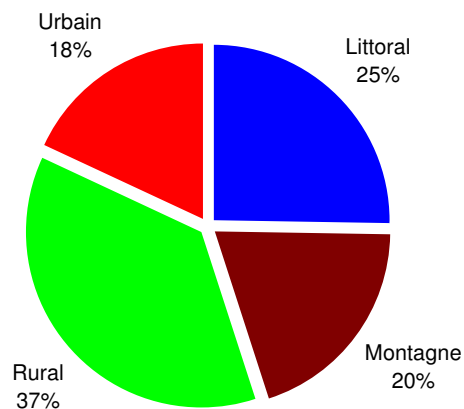
Type d'hôtels : le rural, domaine de l'indépendant

En terme de type d'hôtels, le rural se caractérise par une forte prédominance de l'hôtellerie indépendante (37% du parc en 2005, tout espace confondu, contre seulement 16% de l'hôtellerie de chaîne).

Répartition des hôtels de chaîne par espace en 2005



Répartition des hôtels indépendants par espace en 2005



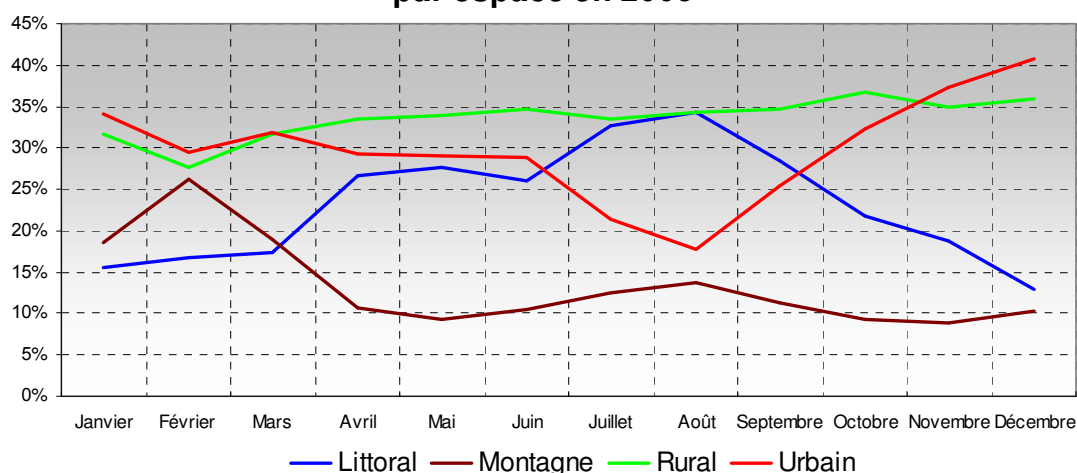
Demande touristique : le rural, une attractivité tout au long de l'année ?

Une part à peu près constante de séjours et de nuitées tout au long de l'année

Le rural représente près de 56 millions de séjours et 250 millions de nuitées en 2005, soit 34% des séjours des français de plus de 15 ans et 31% de leurs nuitées³.

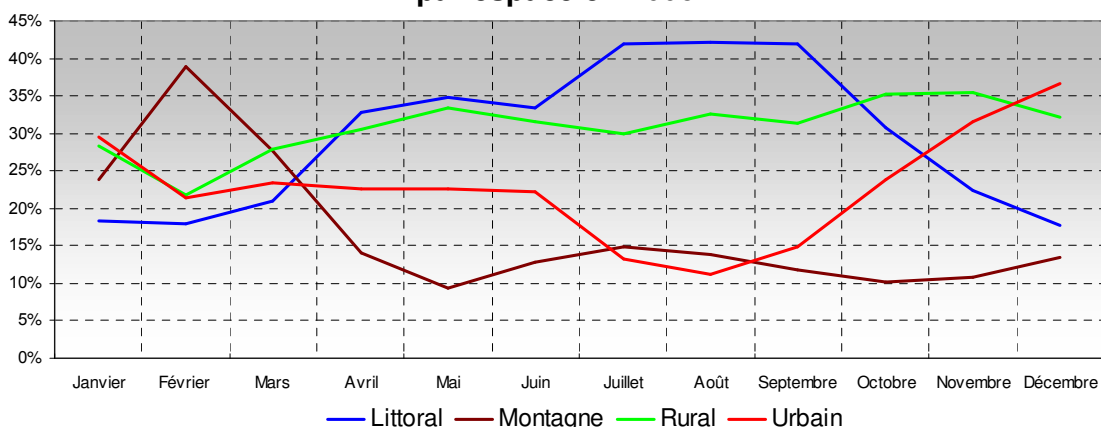
Tout au long de l'année (ici 2005), et en terme de séjours comme en terme de nuitées, le poids du rural est à peu près constant, autour d'un tiers de l'ensemble des séjours, avec une légère baisse au mois de février (28%) au profit de la montagne. Contrairement aux autres types d'espace, le rural n'est donc pas, globalement, marqué par une véritable saisonnalité.

Répartition mensuelle des séjours par espace en 2005



Source : SDT 2005

Répartition mensuelle des nuitées par espace en 2005



Source : SDT 2005

³ Source : Suivi de la demande touristique (Direction du tourisme / TNS Sofres).

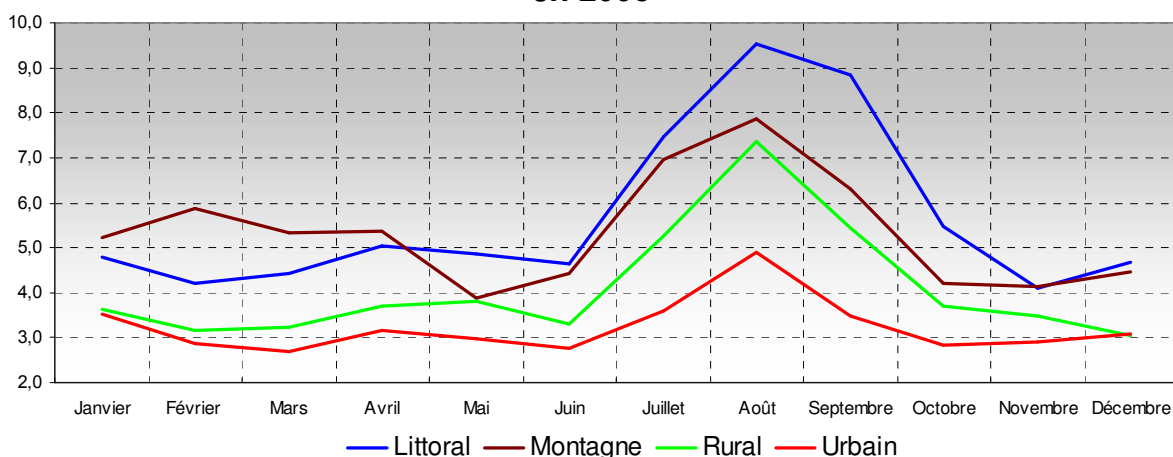
Mais une durée moyenne de séjour inférieure à la moyenne nationale

Si la part du rural dans les séjours et les nuitées est à peu près constante au cours de l'année, la durée moyenne de séjour (4,5 nuitées par séjour) est légèrement plus basse que la durée moyenne tous espaces confondus (4,8). Cette constance et cette durée moyenne de séjour plus faible pourrait s'expliquer par les séjours des urbains en résidences secondaires (voir infra).

Le rural, comme les autres espaces connaît un allongement de cette durée marqué au cours des mois d'été avec un pic en août. Quel que soit le mois de l'année (sauf mai) on y séjourne toutefois toujours moins longtemps que dans une commune littoral ou de montagne : 3,4 jours de plus dans le littoral que dans le rural au mois d'août, et 2,7 jours de plus dans la montagne que de dans le littoral au mois de février.

La durée moyenne de séjour dans le rural est cependant toujours supérieure à celle du tourisme urbain.

Durée moyenne mensuelle de séjours en 2005



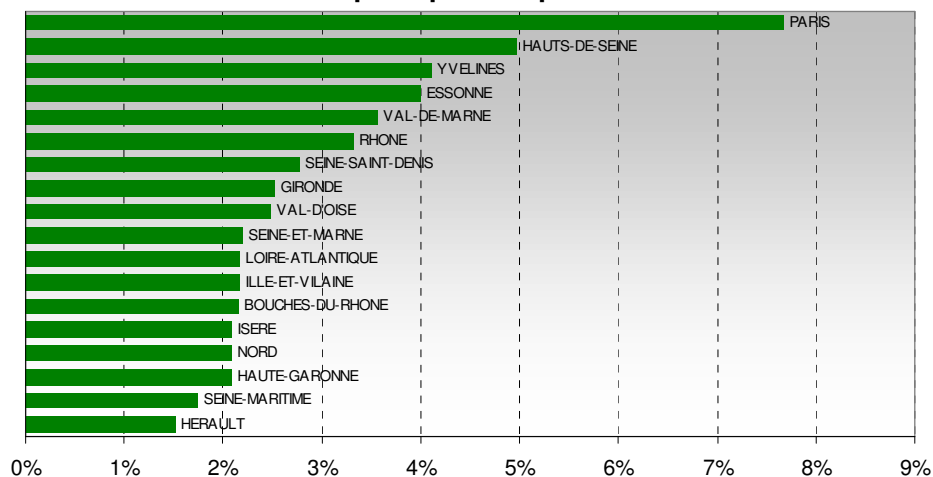
Un tourisme qui attire d'abord les métropolitains (Île-de-France et Rhône)⁴

Les départements émetteurs de touristes « ruraux » sont extrêmement concentrés.

En 2005, 32% des touristes qui choisissent de séjourner dans le rural viennent d'Île-de-France : les 8 départements de la région francilienne font partie des 10 départements les plus contributeurs (départements émetteurs) du tourisme rural. A ceux-là, s'ajoutent deux métropoles régionales : Lyon (Rhône) et dans une moindre mesure Bordeaux (Gironde). Globalement, cette concentration de l'émission de touristes dans le rural conforte l'hypothèse d'un tourisme de métropolitains en résidences secondaires, ou chez leur famille ou amis.

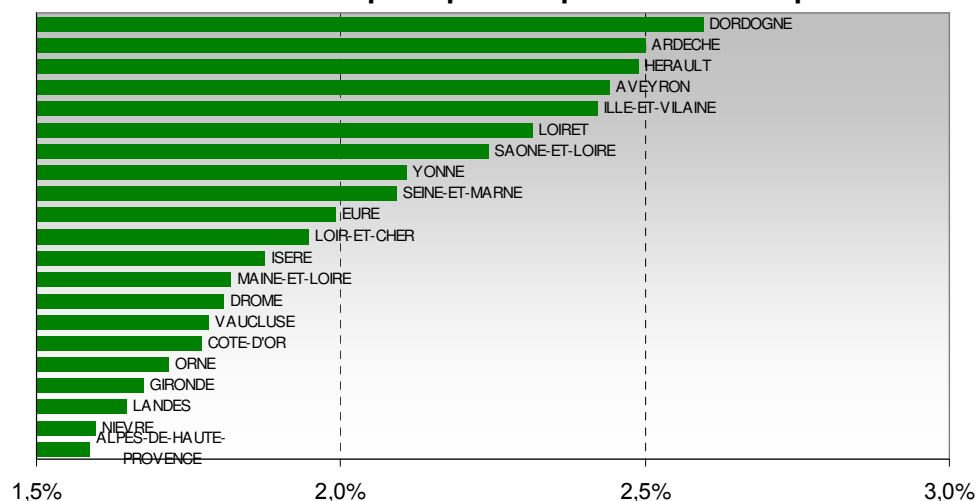
⁴ Sur l'ensemble de cette partie, la source est l'Enquête Suivi de la Demande Touristique (direction du tourisme / TNS Sofres) en 2005.

Classement des principaux départements émetteurs

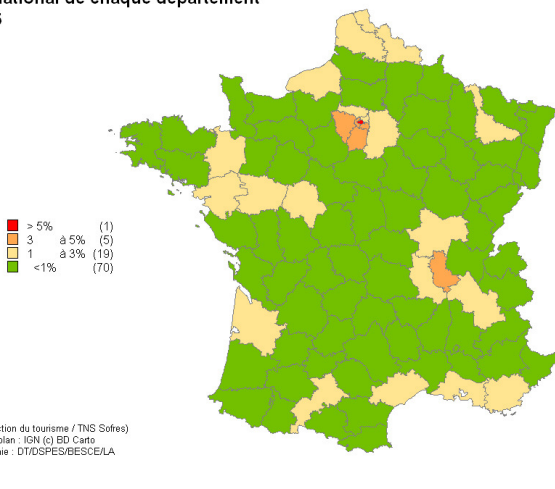


Pour ce qui concerne les départements récepteurs, on observe principalement deux zones attractives : le sud (Dordogne, Ardèche, Aveyron, Hérault), et une partie du bassin parisien (Seine et Marne, Yonne, Loiret).

Classement des principaux départements récepteurs

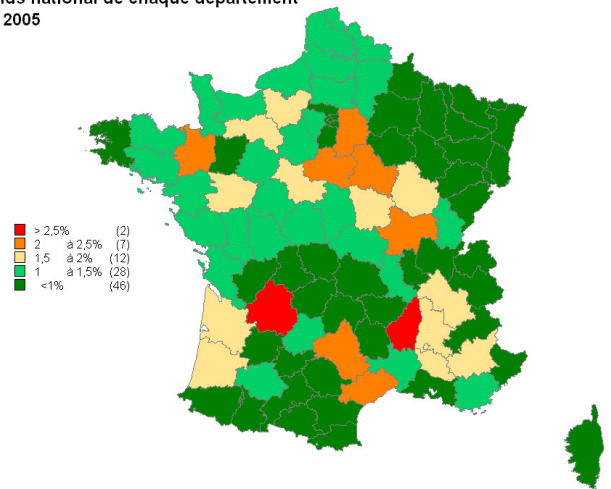


Départements émetteurs
Poids national de chaque département
en 2005



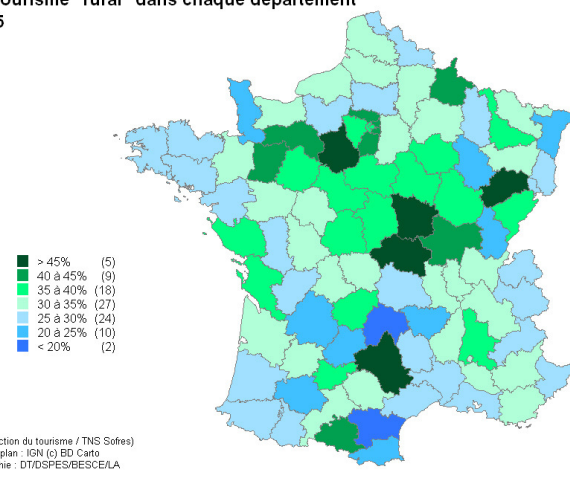
Sources :
SDT (Direction du tourisme / TNS Sofres)
Fonds de plan : IGN (c) BD Carto
Cartographie : DT/DSPES/BESCE/LA
Juin 2006

Départements récepteurs
Poids national de chaque département
en 2005



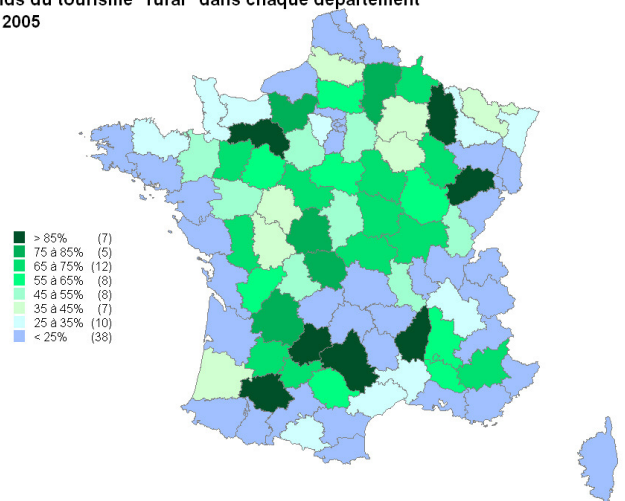
La géographie est nettement différente si l'on considère non plus le poids du tourisme rural départemental dans l'ensemble du tourisme rural national comme précédemment, mais le poids du tourisme rural dans l'ensemble du tourisme (tout espace confondu) du département. On observe notamment que, du côté des départements émetteurs, les séjours des résidents de la Haute Saône et de la Nièvre atteignent voire dépassent les 50% de séjours vers le rural. Du côté récepteurs, l'Orne, la Meuse, le Gers, l'Aveyron, le Lot, la Haute Saône, l'Ardèche fonctionnent à plus de 85% sur le tourisme rural.

Départements émetteurs
Poids tourisme "rural" dans chaque département
en 2005



Sources :
SDT (Direction du tourisme / TNS Sofres)
Fonds de plan : IGN (c) BD Carto
Cartographie : DT/DSPES/BESCE/LA
Juin 2006

Départements récepteurs
Poids de tourisme "rural" dans chaque département
en 2005



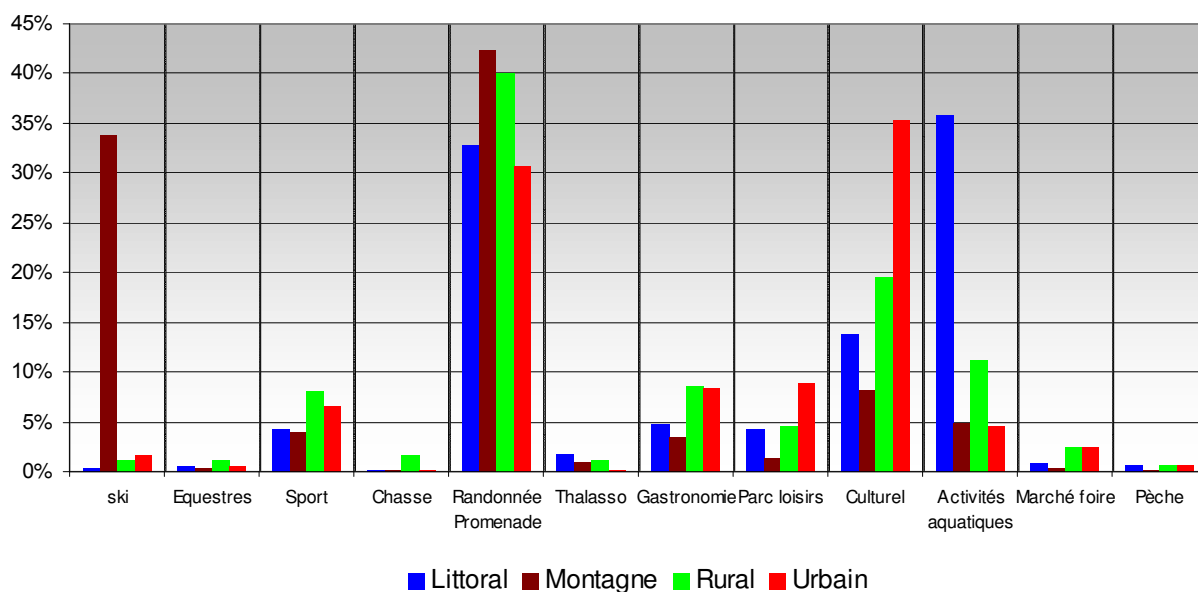
Des activités dans le « rural » peu spécifiques...

Que vont faire les touristes dans l'espace rural ? Comme pour tous les espaces, rien ou aucune activité particulière ou aucune activité référencée dans l'enquête SDT : à 59% pour le rural, 66% pour l'urbain. Pour la montagne et le littoral, espaces plus spécifiquement marqués pour les activités, le nombre de réponses autre ou de sans réponses tombent à 36% (littoral) et 31% (montagne), soit deux fois moins.

Parmi les activités déclarées⁵, le rural ne présente qu'une très faible spécificité : légèrement plus d'activités équestres, de sport (tennis, golf, jogging, sports collectifs...) et de gastronomie que pour les autres espaces. Mais l'activité principale reste la randonnée et la promenade à 40%, activité importante pour l'ensemble des espaces.

Autrement dit, si chaque espace bénéficie d'une activité particulière qui le marque territorialement (ski pour la montagne, activités nautiques pour le littoral, activités culturelles pour le tourisme urbain) en plus de la randonnée et de la promenade, que l'on retrouve dans tous les espaces, le rural est plutôt le lieu d'activités plus dispersées, sans phénomène marquant majeur : *une identité d'identités multiples*.

Part des principales activités déclarées par type d'espace

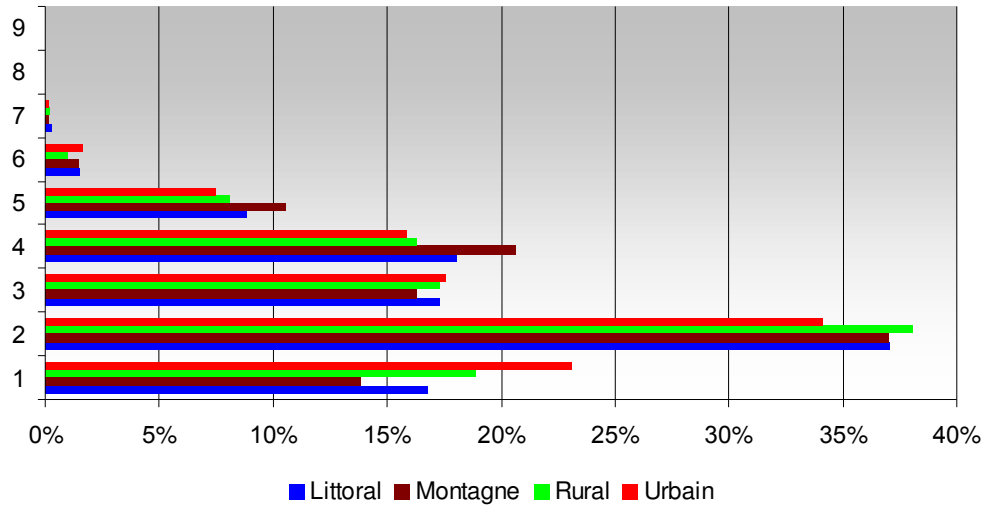


Qui sont les touristes qui séjournent dans l'espace rural ?

57% des séjours dans le rural sont réalisés par des foyers composés de une ou deux personnes, la même proportion se retrouve pour l'urbain, alors qu'elle n'est « que » de 54% pour le littoral et 51% pour la montagne. Si pour l'ensemble des espaces toutefois, ce sont les couples qui rassemblent le plus grand nombre de séjour, la proportion est légèrement plus forte dans le rural.

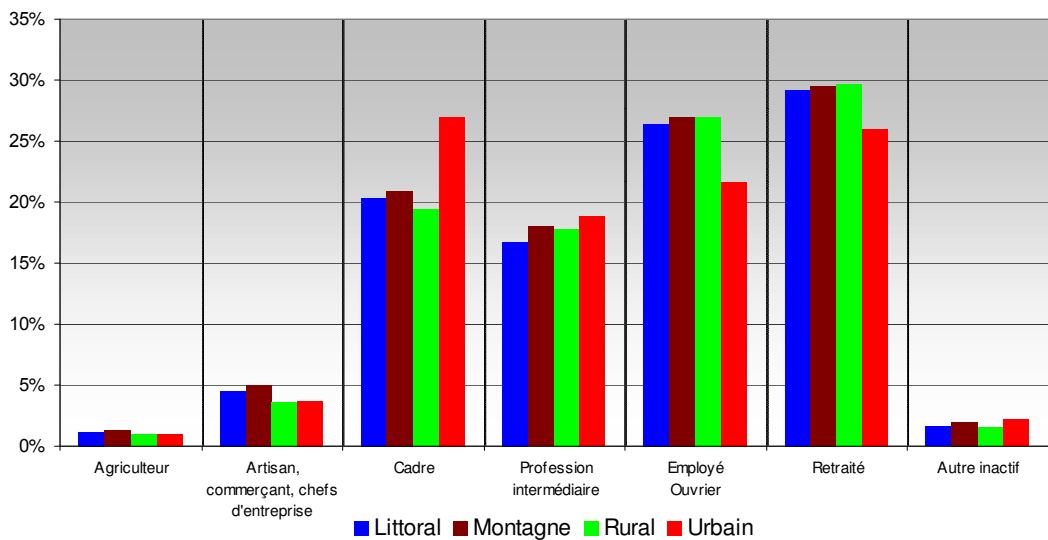
⁵ On se contente ici de prendre la première activité déclarée. L'enquête SDT permettant de donner 3 types d'activités par ordre d'importance.

Taille du foyer par type d'espace



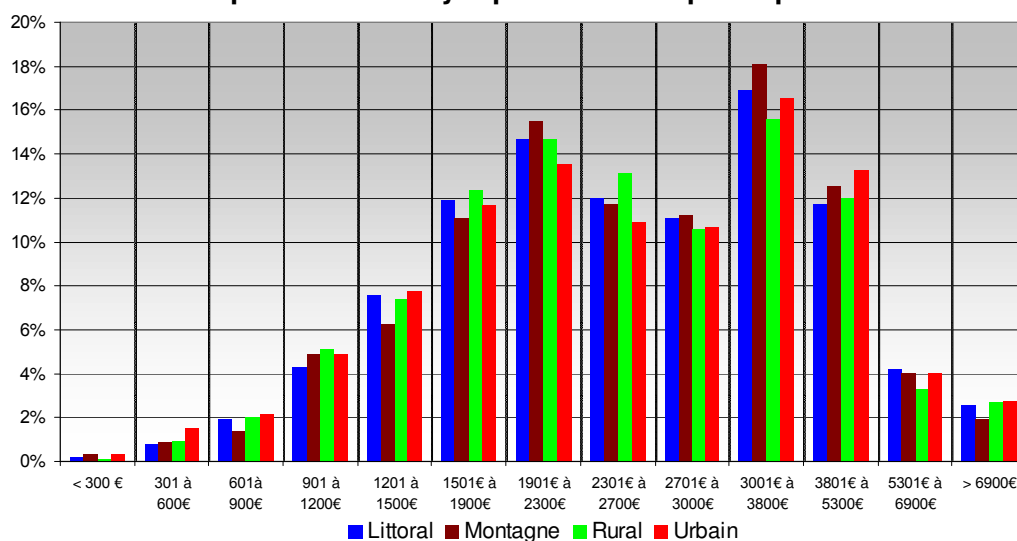
En ce qui concerne la PCS, là encore, peu de spécificités. Le rural en 2005, comme la montagne et le littoral, accueille majoritairement des employés, des ouvriers et des retraités (57% pour le rural et la montagne, 56% pour le littoral).

Répartition des PCS par espace



Cette absence de spécificités entre espace se retrouve dans la répartition par revenu.

Répartition des foyer par revenu et par espace



Mode d'hébergement des touristes en espace rural

Les deux tableaux suivants présentent, pour le premier, la répartition des types d'hébergement par espace (sur 100% des séjours en hôtel, 20% se situent dans le rural), pour le second : la répartition dans chaque espace des types d'hébergement (sur l'ensemble des séjours dans le rural, 8% des hébergements se situent dans un hôtel).

Poids de chaque espace par type d'hébergement (source : SDT 2005)

	Hôtel	Camping	Club	Location	Résidence secondaire	Famille Amis	Refuge, gîte	Auberge de jeunesse	Résidence de tourisme	Chambre d'hôte	Total
Littoral	24%	54%	42%	43%	35%	19%	15%	34%	44%	26%	25%
Montagne	11%	14%	34%	38%	17%	9%	30%	27%	32%	12%	13%
Rural	20%	27%	20%	15%	41%	38%	46%	12%	17%	46%	34%
Urbain	45%	6%	4%	4%	7%	34%	9%	27%	7%	15%	28%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

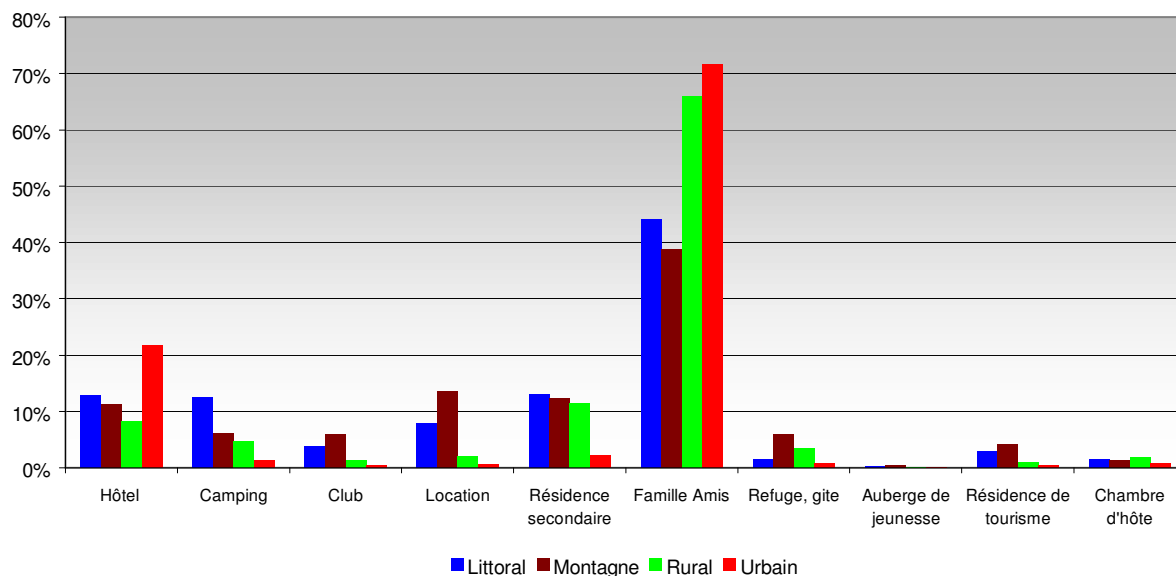
Poids des hébergements dans chaque type d'espace (source : SDT 2005)

	Hôtel	Camping	Club	Location	Résidence secondaire	Famille Amis	Refuge, gîte	Auberge de jeunesse	Résidence de tourisme	Chambre d'hôte	Total
Littoral	13%	13%	4%	8%	13%	44%	1%	0%	3%	1%	100%
Montagne	11%	6%	6%	14%	12%	39%	6%	0%	4%	1%	100%
Rural	8%	5%	1%	2%	11%	66%	3%	0%	1%	2%	100%
Urbain	22%	1%	0%	1%	2%	72%	1%	0%	0%	1%	100%
Total	14%	6%	2%	5%	9%	58%	3%	0%	2%	1%	100%

On remarque, dans le premier tableau, que le poids de l'espace rural est majoritaire pour 4 types d'hébergement : les refuges et gîtes (46% des séjours en refuge et gîte se déroulent dans l'espace rural) ; les résidences secondaires (41%), les chambres d'hôte (46%) et les séjours en famille ou chez des amis (38%).

Par espace, on observe pour tous les espaces, la dominante forte de la composante Famille Amis, plus de 60% des séjours dans le rural et dans l'urbain, autour de 40% pour le littoral et la montagne. L'hôtellerie représente moins de 10% des types d'hébergement en rural, et le camping à peine 5%. Seules les chambres d'hôtes ont un poids relativement plus important dans le rural que dans les autres espaces, même s'il reste très faible : 2% contre 1% pour les autres espaces.

Structure de la demande d'hébergement par type d'espace (2005)



Si le littoral est plutôt orienté, en dehors de l'hébergement en famille ou chez des amis, sur l'hôtellerie, le camping et les résidences secondaires, si l'urbain est plutôt nettement un tourisme en hôtel, si la montagne est d'abord un tourisme en location, refuge, club et résidence de tourisme, le mode d'hébergement en tourisme rural est pour sa part concentré au trois quart sur les résidences secondaires et les séjours en familles ou amis.

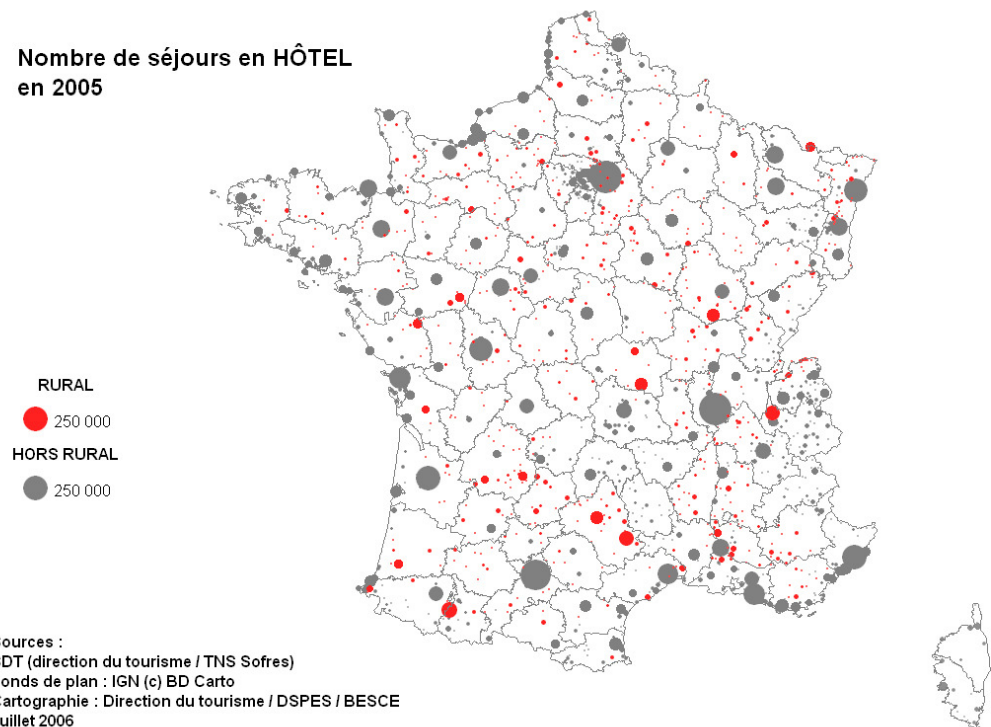
Les cartes qui suivent présentent le nombre de séjours en 2005 dans les principaux types d'hébergement : non marchands (Familles Amis et résidence secondaire) et marchands (hôtel, camping, club⁶).

- On y observe quelques « pôles » hôteliers dans l'espace rural : Aix-les-Bains (Savoie), Millau et Rodez (Aveyron), Vichy (Allier), Beaune (Côte d'Or), Forbach (Moselle). Sur 21,4 millions de séjours en 2005, le rural en représente 4,4 millions.
- Le camping est plutôt concentré au sud sur la Dordogne, l'Ardèche, l'Aveyron, Les Landes et la côte méditerranéenne. En 2005, 9,4 millions de séjours se sont déroulés en camping dont 2,5 pour le rural.
- Les séjours en club, de moindre importance (700 000 dans le rural pour un total tous espaces confondus de 3,6 millions de séjours), sont assez bien réparti sur l'ensemble du territoire avec quelques zones privilégiées : le long de la Loire, le Centre, l'Ardèche, le Vaucluse, les Landes...

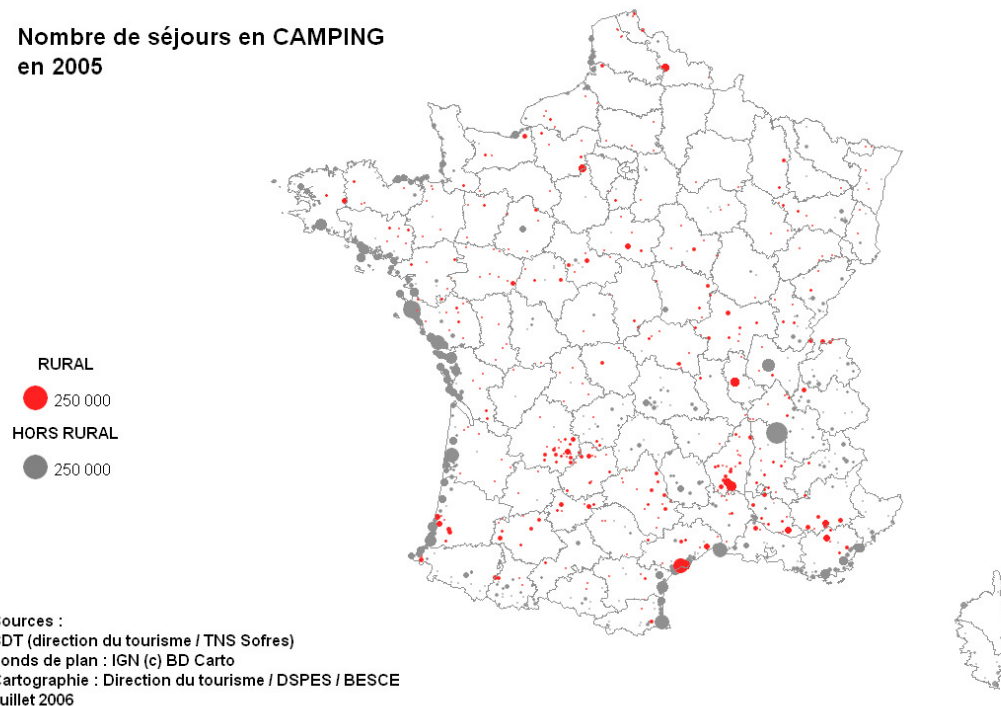
⁶ Par club, on entend ici les club et villages de vacances qu'ils soient associatifs ou non.

- Les séjours chez la famille ou les amis sont dispersés sur l'ensemble du territoire à l'exception notable du Puy du Dôme, de la Lozère, de la Corrèze, de la Haute-Loire et du Cantal. Ils représentent pour le rural 35 millions de séjours pour un total tous espaces confondus de 92,5 millions de séjours en 2005.
- A l'inverse, les séjours en résidences secondaires sont plutôt concentrés dans la moitié nord de la France. Il s'agit du mode d'hébergement pour lequel le poids du rural est le plus important : près de 6 millions de séjours pour un total de 14,7 en 2005.

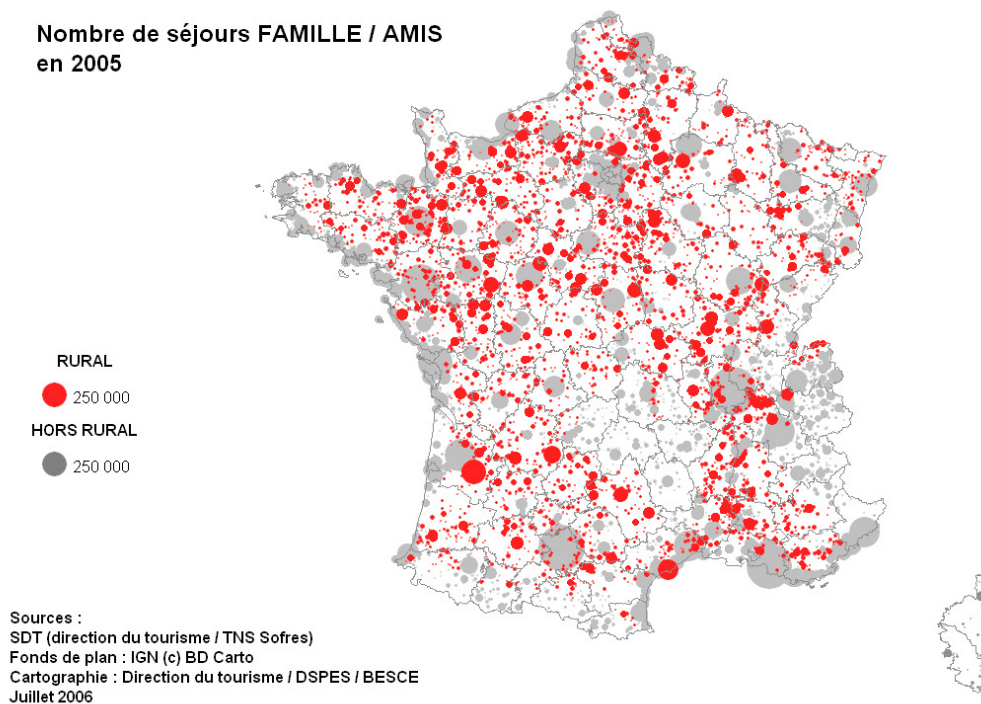
**Nombre de séjours en HÔTEL
en 2005**



Nombre de séjours en CAMPING en 2005



Nombre de séjours FAMILLE / AMIS en 2005



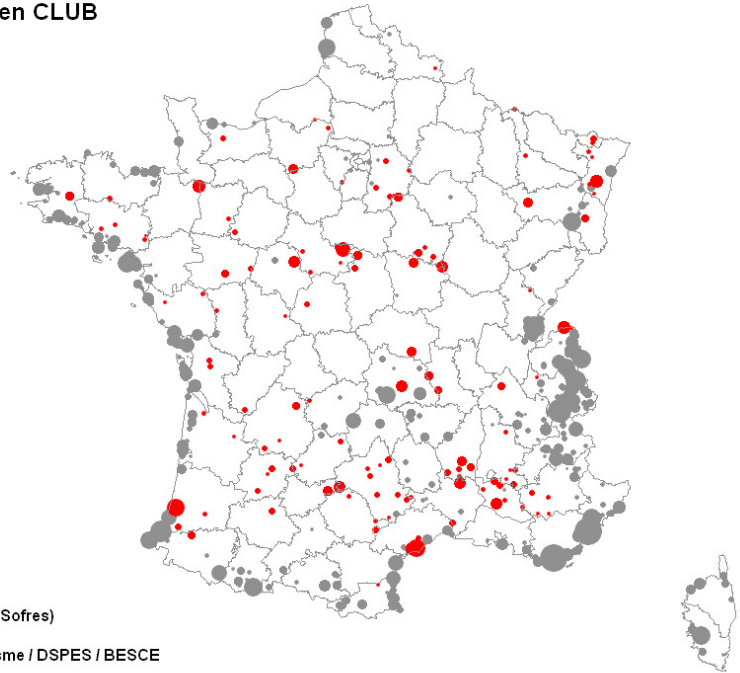
**Nombre de séjours en CLUB
en 2005**

Hors rural

● 50 000

Rural

● 50 000



Sources :
SDT (direction du tourisme / TNS Sofres)
Fonds de plan : IGN (c) BD Carto
Cartographie : Direction du tourisme / DSPES / BESCE
Juillet 2006

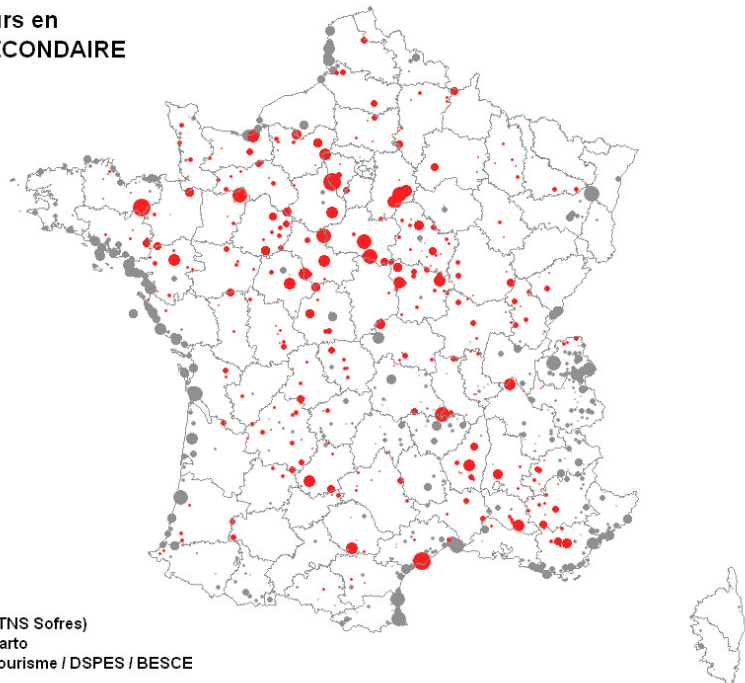
**Nombre de séjours en
RESIDENCES SECONDAIRE
en 2005**

RURAL

● 250 000

HORS RURAL

● 250 000



Sources :
SDT (direction du tourisme / TNS Sofres)
Fonds de plan : IGN (c) BD Carto
Cartographie : Direction du tourisme / DSPES / BESCE
Juillet 2006

Comment le rural est-il perçu par les touristes ?

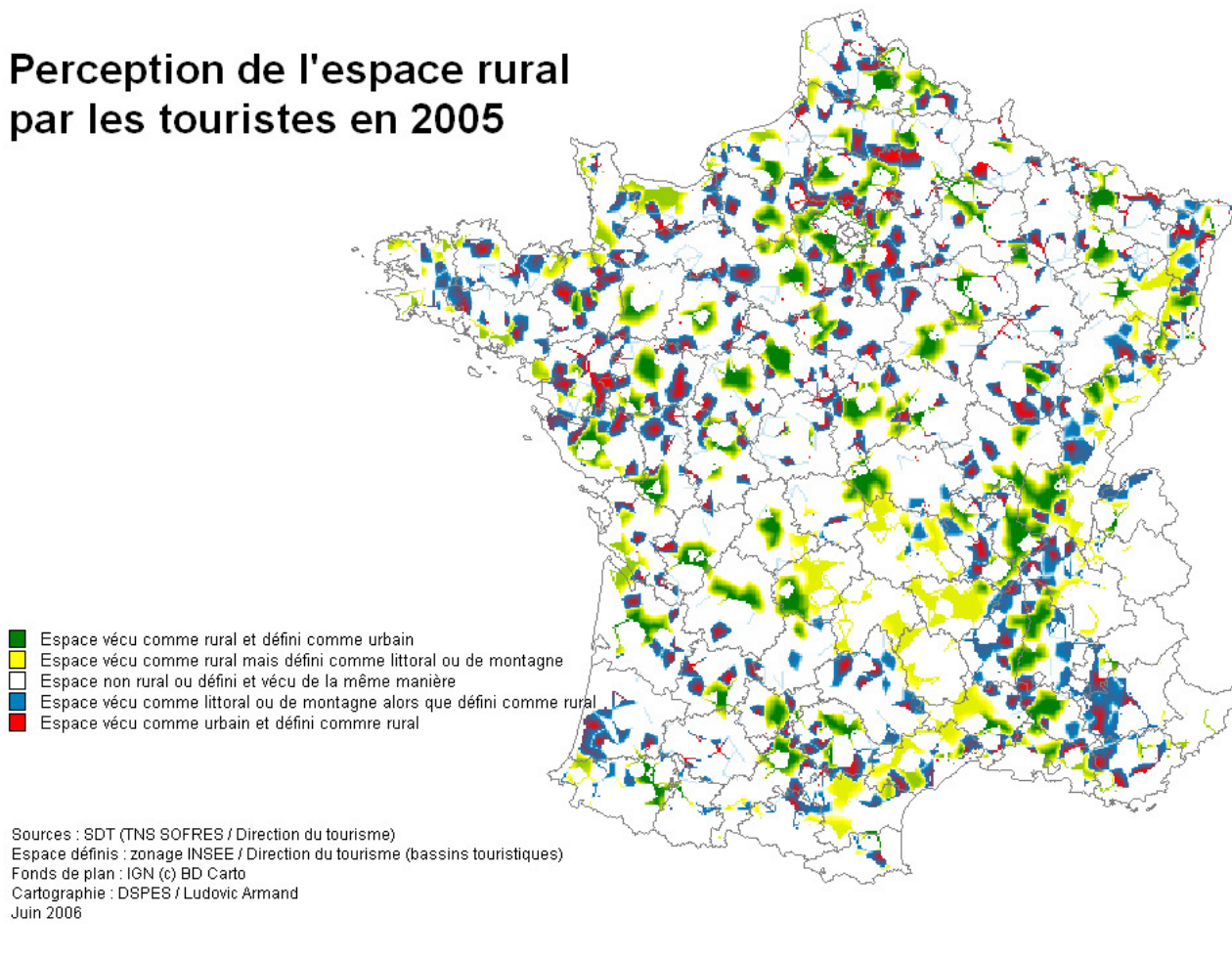
L'espace rural tel qu'il est perçu par les touristes et l'espace rural tel qu'il est défini par le zonage bassins de vie touristiques retenu ici ne correspondent pas forcément. La carte suivante rapproche pour la seule année 2005 les deux points de vue et représentent les divergences : des espaces définis comme ruraux par l'INSEE peuvent être « vécus » comme littoraux, espace de montagne ou espaces urbains par les touristes, et inversement. Ces différences tiennent à plusieurs facteurs :

- d'abord les espaces ruraux définis par l'INSEE sont le résultat d'une typologie où le rural est l'espace dominant, ce qui ne veut pas dire qu'il ne dispose pas d'un espace urbain, d'un espace de montagne ou d'une bande littorale (cas d'Agde par exemple) ;
- ensuite, l'espace vécu par les touristes n'est pas forcément l'espace où ils séjournent. Le littoral par exemple peut être la destination d'un touriste qui séjourne assez profondément dans un arrière-pays qui sera lui qualifié de rural.

On peut noter que trois types d'espaces sont perçus et définis différemment.

1. La région francilienne d'abord présente à l'est et au nord un territoire rural vécu comme urbain, ce qui peut s'expliquer par la proximité de la capitale et un tourisme essentiellement axé sur les pôles urbains de l'Ile-de-France. A l'inverse, à l'ouest, un vaste territoire (la moitié des Yvelines) vécu comme rural alors qu'il fait partie de l'agglomération parisienne.
2. Le littoral, et principalement la Bretagne et le nord de la façade atlantique, majoritairement vécus comme littoral voire urbain et définis par le travail INSEE / DT comme rural. Là encore la destination du touriste et de ses activités touristiques peuvent différer de l'espace où il séjourne : le touriste se considère en littoral bien qu'il séjourne dans l'arrière pays.
3. Le couloir rhodanien, entrecroisement de l'urbain, de la montagne et du littoral, est également un vaste territoire où le vécu et la définition DT/INSEE de l'espace diffèrent. Cet espace offrant l'ensemble des espaces possibles, le vécu dépend là encore du motif du séjour et de ses activités.

Perception de l'espace rural par les touristes en 2005



La campagne : un espace où l'on dépense moins qu'ailleurs

On reporte à la suite les tableaux de dépenses tels qu'ils ressortent des comptes du tourisme 2005 (direction du Tourisme, mai 2006).

S'agissant des Français de plus 15 ans, que ce soit pour les courts ou longs séjours, le rural, qu'on rapprochera ici de « Campagne » est l'espace où la dépense touristique est la plus faible, quel que soit le poste de dépenses : pour les courts séjours, 49,1 euros par nuitée contre 74,4 tout espace confondu, soit 65% de la consommation moyenne des Français ; 28,9 euros en long séjour contre une moyenne de 39,15 euros.

Les non résidents en court séjour, par contre, dépensent plus pendant leurs séjours à la campagne que sur littoral ou la montagne : 84 euros en moyenne contre 77,7 sur le littoral et 79,21 en montagne. En revanche, la campagne en long séjour redevient comme pour les Français l'espace où la dépense est la plus faible avec 48,5 euros par nuitée contre près de 60 euros tout espace confondu.

**Dépenses par nuitée des Français de plus de 15 ans en 2005 par poste de consommation,
durée et espace touristique du séjour**

séjours personnels

<i>en euros</i>		hébergement	restaurant	loisirs	achats divers	autres dépenses	alimentation	transport	total
court séjour	littoral	9,9	13,7	4,0	15,8	1,6	6,9	19,9	71,8
	montagne sans ski	12,2	18,0	20,0	16,2	1,4	7,8	19,2	94,8
	montagne avec ski	14,9	16,7	45,3	15,4	1,2	7,6	17,9	119,1
	campagne	3,8	6,2	1,6	11,4	2,0	6,9	17,1	49,1
	urbain	8,5	13,1	4,4	32,4	3,1	7,1	27,0	95,8
	autre espace	13,3	15,4	4,7	20,6	2,7	7,0	21,8	85,4
Ensemble des courts séjours		7,6	11,2	5,0	20,1	2,3	7,1	21,3	74,4
long séjour	littoral	6,6	4,2	1,5	7,1	0,8	5,8	11,8	37,7
	montagne sans ski	11,6	6,5	6,1	8,0	0,8	7,4	6,6	46,9
	montagne avec ski	16,0	7,0	18,8	9,6	0,7	7,2	6,5	65,8
	campagne	4,0	3,1	0,8	6,7	1,4	6,7	6,3	28,9
	urbain	5,9	4,7	2,1	11,5	1,6	7,3	10,3	43,4
	autre espace	10,4	5,3	3,2	9,5	1,1	6,7	7,8	44,0
Ensemble des longs séjours		7,3	4,7	3,0	8,6	1,1	6,8	7,5	39,2
Ensemble des séjours personnels		7,4	6,1	3,4	11,0	1,4	6,9	10,4	46,5

**Dépenses par nuitées des touristes non résidents en 2005 par poste de consommation,
durée et espace touristique du séjour**

<i>en euros</i>		hébergement	restaurant	loisirs	achats divers	autres dépenses	alimentation	transport	total
court séjour	littoral	17,2	13,4	2,6	9,6	15,6	15,3	4,1	77,7
	montagne	17,9	12,8	2,7	9,8	17,0	15,9	3,3	79,2
	campagne	18,3	14,9	3,4	10,2	15,6	16,8	4,9	84,0
	urbain	29,3	26,3	10,2	12,5	16,1	26,6	4,5	125,5
	plusieurs espaces	21,3	16,9	3,9	10,9	15,8	21,4	3,8	93,9
Ensemble des courts séjours		24,7	21,2	7,2	11,5	16,0	22,5	4,4	107,4
Long séjour	littoral	13,2	6,0	3,2	6,1	10,0	8,8	4,5	51,7
	montagne	14,1	5,7	2,9	6,4	11,0	8,9	3,7	52,5
	campagne	10,7	5,1	3,5	6,4	10,2	7,0	5,5	48,4
	urbain	19,6	10,8	7,9	8,2	10,7	14,6	6,0	77,9
	plusieurs espaces	14,7	7,3	3,9	6,9	10,3	11,7	4,3	59,2
Ensemble des longs séjours		15,0	7,4	4,7	6,9	10,4	10,6	5,0	59,9
Ensemble des séjours		16,3	9,2	5,0	7,5	11,1	12,2	4,9	66,3

En bref : Un tourisme d'urbains au trois quart à destination du non marchand.

- Le rural dont le poids (camping et hôtel) en France est à peu près stable sur les 7 dernières années rassemble en 2005 un tiers des emplacements de campings et un quart des chambres d'hôtel (dont près de 4 hôtels indépendants sur 10). Il se réorganise assez nettement sur les infrastructures d'accueil de luxe (camping trois étoiles et hôtels trois / quatre étoiles).

- Le rural se marque du point de vue de la demande par une absence de saisonnalité (environ un tiers des nuitées tout au long de l'année). Avec 56 millions de séjours et 250 millions de nuitées en 2005, il est avant tout un tourisme de métropolitains vers leurs résidences secondaires, chez la famille ou des amis.

Zoom sur la fréquentation hôtelière

Le rural représente un quart de la fréquentation hôtelière totale

Un peu plus de 2800 communes rurales disposent d'un parc hôtelier. Le poids de ces communes dans l'ensemble du parc hôtelier, pour les variables classiques que sont les nuitées et les arrivées, est à peu près équivalent au poids des 800 communes littorales disposant elles-mêmes d'un parc hôtelier.

CHIFFRES CLES 2004

	nuitées totales	nuitées françaises	nuitées étrangères	arrivées totales	arrivées françaises	arrivées étrangères
Littoral	24%	24%	25%	22%	21%	23%
Montagne	10%	11%	9%	8%	9%	7%
Rural	23%	22%	25%	23%	22%	25%
Urbain	42%	43%	41%	47%	48%	46%

Un taux d'occupation assez faible

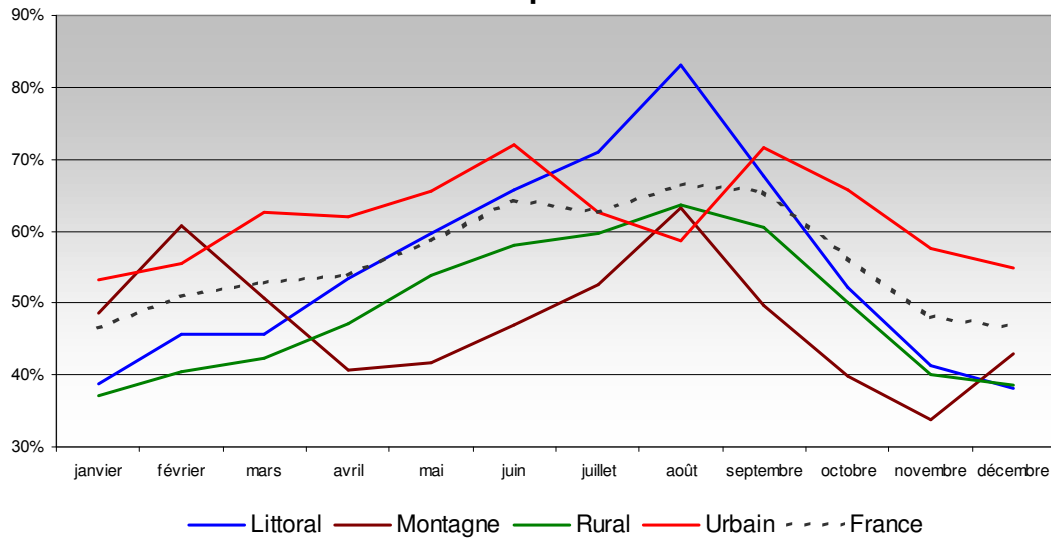
50 % des chambres occupées, en moyenne : un taux assez faible

En moyenne, sur l'année 2005, le taux d'occupation dans l'espace rural est de 49%, soit à peu près le même niveau que celui de la montagne. Il oscille depuis 1999 autour de 50%. Ce taux est inférieur à la moyenne nationale qui est de 56% et à celui du littoral (55%) ou de l'urbain (62%).

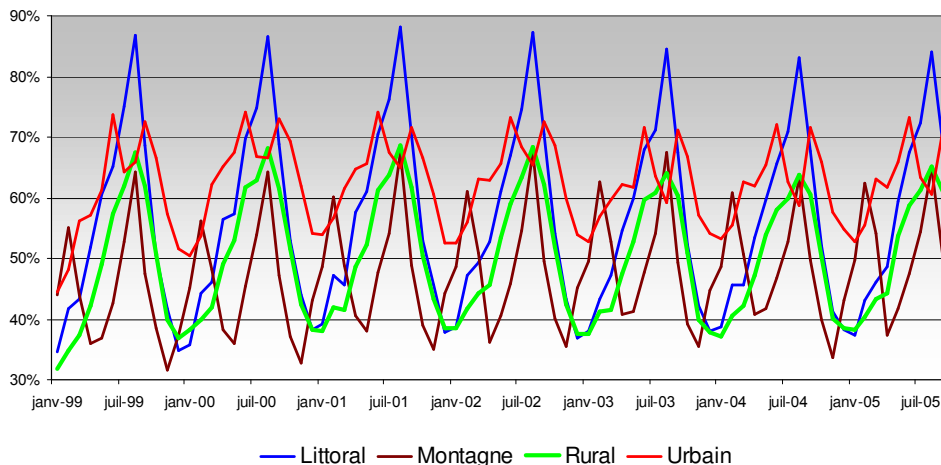
Taux d'occupation annuel moyen

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Littoral	55%	56%	58%	57%	56%	55%
Montagne	44%	46%	48%	48%	49%	48%
Rural	48%	51%	51%	51%	50%	49%
Urbain	60%	64%	63%	64%	61%	62%
France	54%	57%	57%	57%	56%	56%

Evolution du taux d'occupation mensuelle en 2005



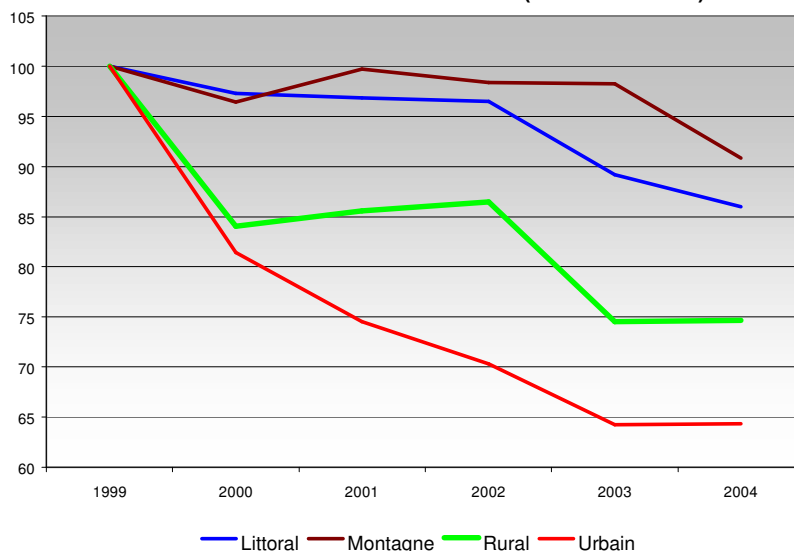
Evolution du taux d'occupation mensuelle entre 1999 et 2005



Baisse de l'écart entre le taux d'occupation maximal et minimal

Si le taux d'occupation moyen se rapproche de celui de la montagne, le rural ne bénéficie pas de deux périodes hautes dans l'année comme l'espace de montagne (hiver et été). L'écart entre les taux d'occupation maximal et minimal pour chaque année est, après l'urbain, le plus faible dans l'espace rural (27 points en 2004 contre 19 pour l'urbain, 30 pour la montagne et 45 pour le littoral). Dans tous les espaces hormis la montagne, cet écart tend à baisser assez fortement depuis les 5 dernières années (baisse de la saisonnalité).

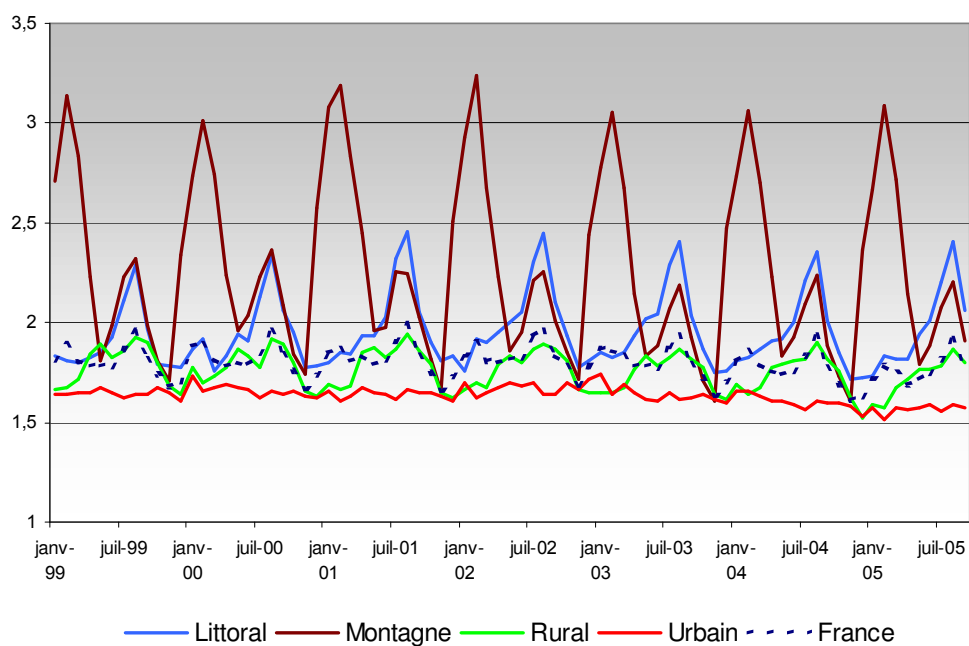
Evolution de l'écart annuel entre les taux d'occupation maximal et minimal entre 1999 et 2005 (base 100 : 1999)



Une durée moyenne de séjour assez réduite

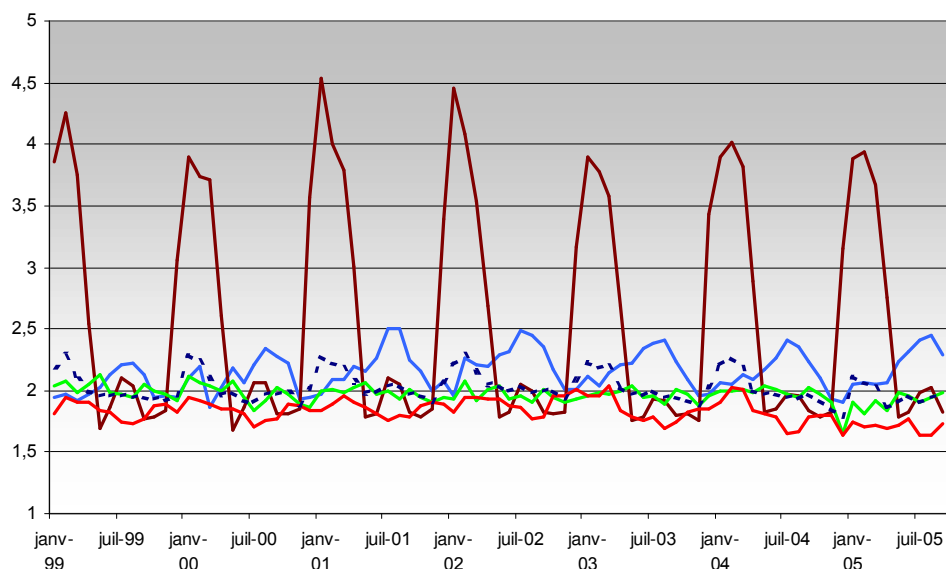
Le rural se rapproche plutôt de l'urbain en ce qui concerne la durée moyenne de séjour en établissement hôtelier. Sur les 6 dernières années, cette durée s'élève à 1,8 nuitées par séjours, contre 1,6 en urbain. Le littoral et la montagne dépassent les 2 nuitées par séjour, avec une forte saisonnalité.

Durée mensuelle moyenne de séjour 1999 à 2005

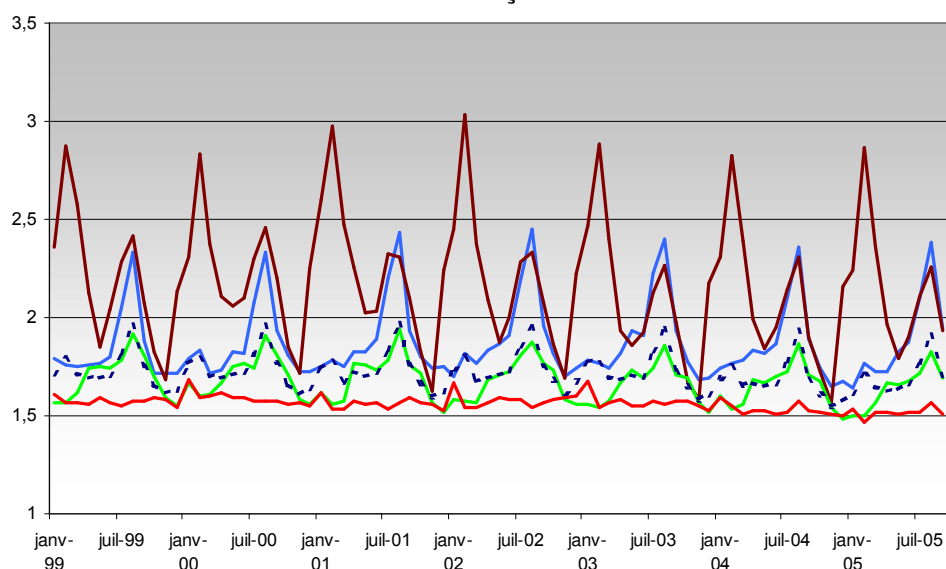


La durée moyenne de séjour pour la clientèle étrangère est pour l'ensemble des espaces, assez logiquement plus élevée que celle de la clientèle française. On observe surtout que les séjours étrangers dans le rural sont très peu saisonniers avec une relative stabilité autour de 2 nuitées par séjour tout au long de l'année, mais également que la durée de séjour de la clientèle française, même si elle connaît un pic en été, connaît des variations beaucoup moins importantes que pour les autres espaces, mis à part l'urbain.

Durée mensuelle moyenne de séjour 1999 à 2005
ETRANGERS



Durée mensuelle moyenne de séjour 1999 à 2005
FRANÇAIS

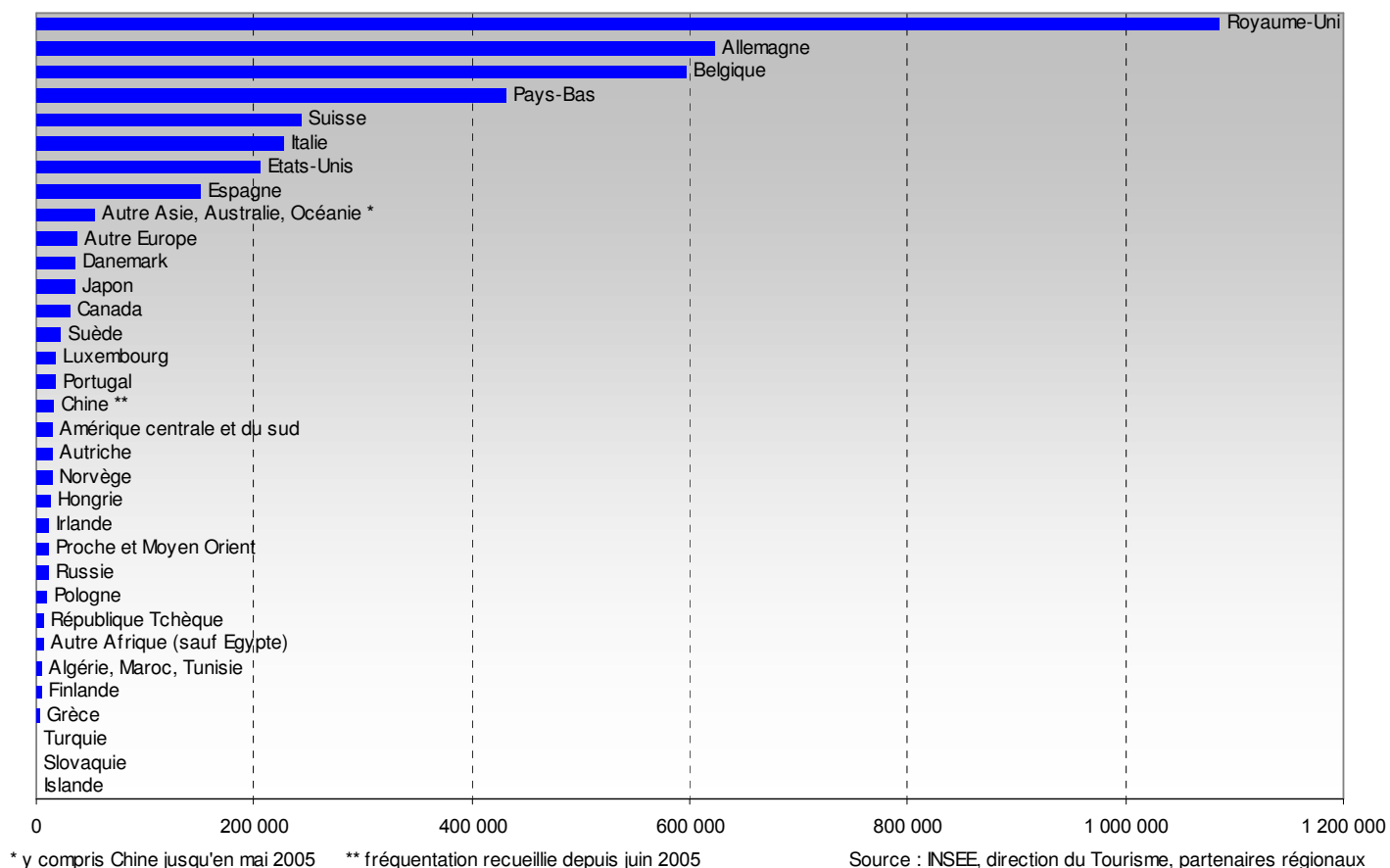


— Littoral — Montagne — Rural — Urbain - - - France

Une fréquentation hôtelière étrangère concentrée

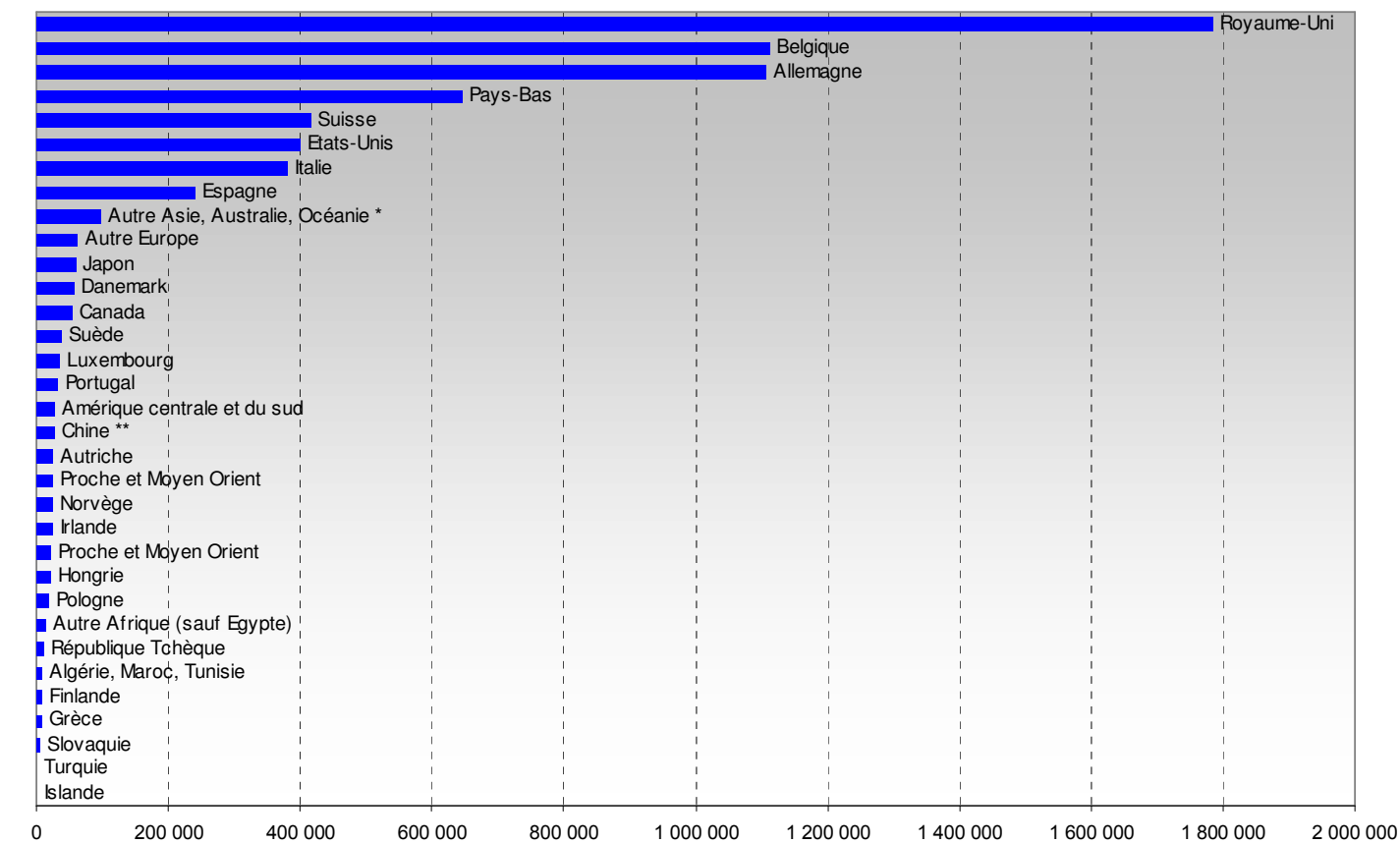
En 2005, 69% des arrivées de touristes étrangers qui viennent séjourner dans l'espace rural⁷, proviennent uniquement de quatre pays européens : le Royaume Uni, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas. Cette concentration n'est pas une spécificité de l'espace rural : les 4 plus importants pays émetteurs rassemblent que ce soit pour le littoral, la montagne ou l'urbain entre 5 et 6 arrivées sur 10 (62% pour le littoral, 63% pour la montagne et 54% pour l'urbain). Elle est toutefois nettement supérieure (de 15 points par rapport à l'urbain) dans l'espace rural.

Nombre d'arrivées étrangères dans l'espace rural en 2005



⁷ AVERTISSEMENT : par espace rural, on entend ici l'espace au sens d'espace touristique national (définition INSEE, utilisée dans l'enquête de fréquentation hôtelière), c'est-à-dire ce qui n'est ni littoral, ni littoral rural, ni montagne, ni montagne hors station, ni urbain.

Nombre de nuitées étrangères dans l'espace rural en 2005



* y compris Chine jusqu'en mai 2005 ** fréquentation recueillie depuis juin 2005

Source : INSEE, direction du Tourisme, partenaires régionaux

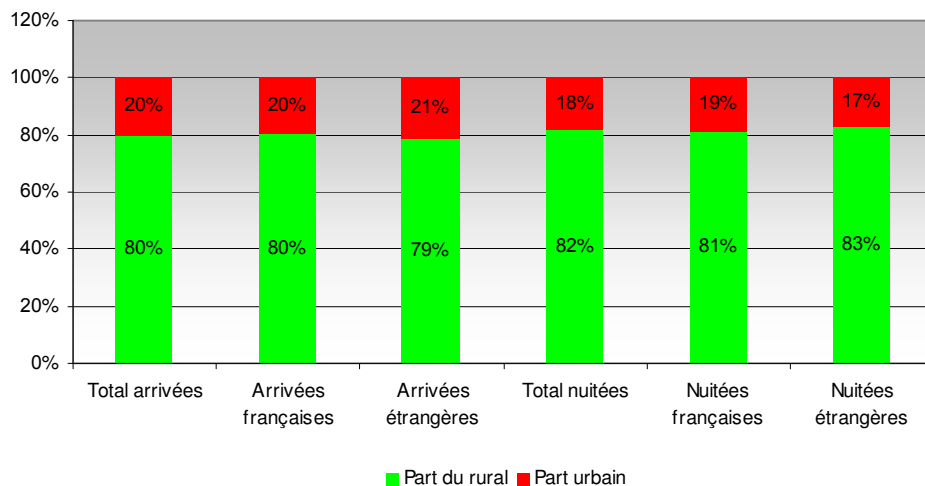
En bref : Un taux d'occupation faible et des courts séjours

Les arrivées et les nuitées dans le rural ont un poids de 23% dans l'ensemble national en 2004. L'espace rural se caractérise à la fois par un taux d'occupation faible (à peine 50%) et par une durée moyenne de séjour assez courte. Il attire principalement 4 pays : le Royaume-Uni loin devant la Belgique et l'Allemagne, ainsi que les Pays Bas.

Zoom sur l'hôtellerie de plein air

80% des arrivées en 2005: une attraction largement dominée par le littoral rural

Part du rural et de l'urbain dans la fréquentation en 2005 (camping)

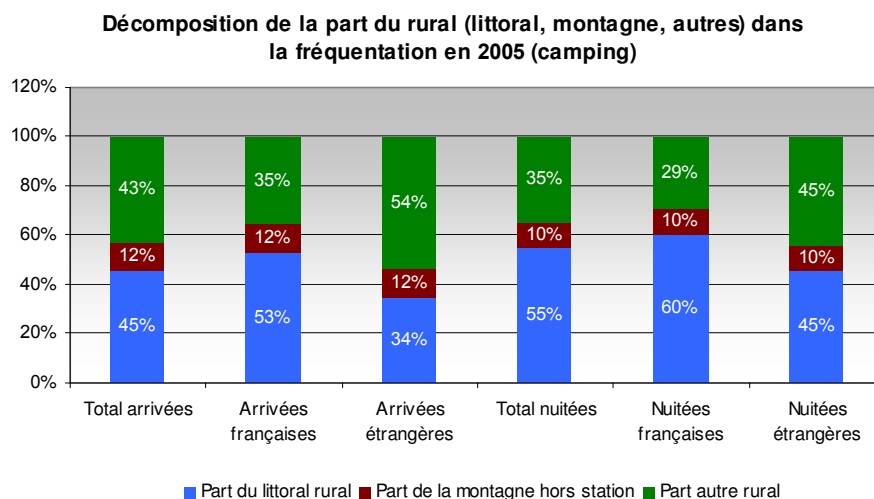


Ce résultat n'est pas surprenant : le rural est indéniablement l'espace de l'hôtellerie de plein air⁸. Dans le graphe suivant, la décomposition montre la prédominance nette du littoral rural dans la part de l'ensemble du rural : il rassemble à lui seul 45% des arrivées, soit à peu près le même poids que le type « autre rural » (ni littoral, ni de montagne), mais 55% des nuitées. Le littoral rural est celui dans lequel on séjourne le plus longtemps avec une durée moyenne de séjour de 7 nuitées par séjour, contre 5,1 pour la montagne hors station et 4,8 pour « autre rural ».

	Durée moyenne de séjour		
	Total	Français	Etrangers
Autre rural	4,8	5,1	4,4
Littoral rural	7,0	7,0	7,1
Montagne hors station	5,1	5,3	4,7
Ensemble du rural	5,8	6,1	5,4

⁸ La source est ici l'enquête de fréquentation hôtellerie de plein air de l'INSEE et de la Direction du Tourisme. Pour la décomposition rural / urbain, dans cette partie, on utilise le découpage Espace Touristique Nationaux de l'INSEE, sur lequel se base l'enquête. Ce zonage découpe le territoire en 8 types d'espace : Lourdes mise à part, littoral rural, montagne hors station, montagne en station, autre rural, Paris et périphérie, littoral urbain et enfin autre urbain. Le total « Rural » qui apparaît ici est la somme du littoral rural, de montagne hors station et de autres rural. Pour pouvoir comparer au mieux les résultats avec les parties précédentes on présentera ici systématiquement la décomposition entre ces trois types d'espaces ruraux (se reporter à la carte des ETN en première partie).

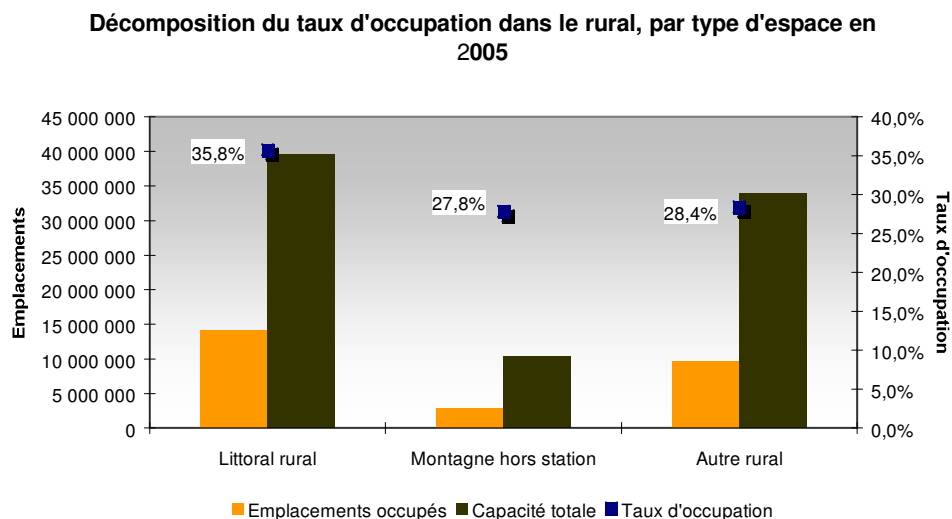
Si l'espace « autre rural » attire par ailleurs une majorité d'étrangers (54% des arrivées en 2005), là encore, c'est l'espace où la durée de séjour est la plus courte (2,7 nuitées de moins que dans le littoral rural).



Un taux d'occupation inférieur à la moyenne nationale

Le taux d'occupation des camping dans le rural est de 31,8%, de trois points inférieur au taux d'occupation en milieu urbain (littoral urbain, stations de montagne, autre urbain...).

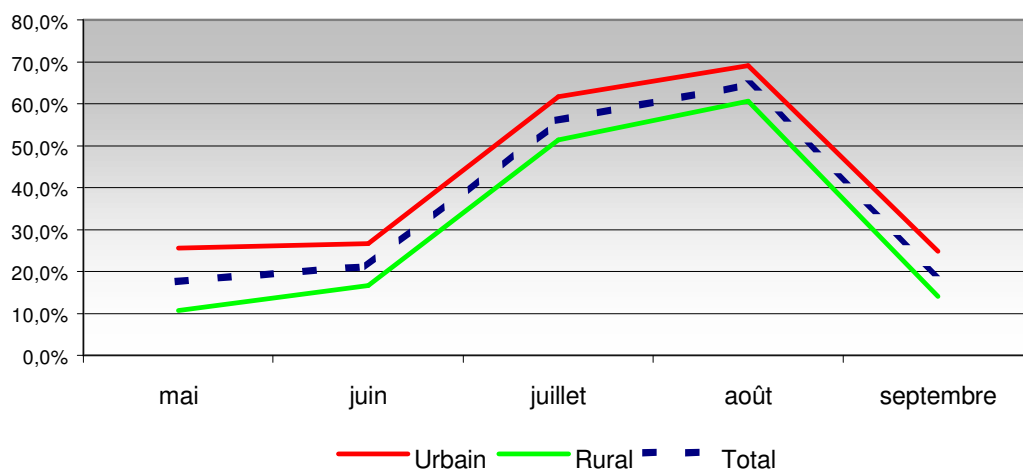
Par type d'espace, à l'intérieur du rural, on retrouve la capacité d'attraction très nette du littoral rural, avec 35,8% de taux d'occupation en 2005, contre 28,4% pour « autre rural » et 27,8% pour la montagne hors station.



Une saisonnalité « classique »

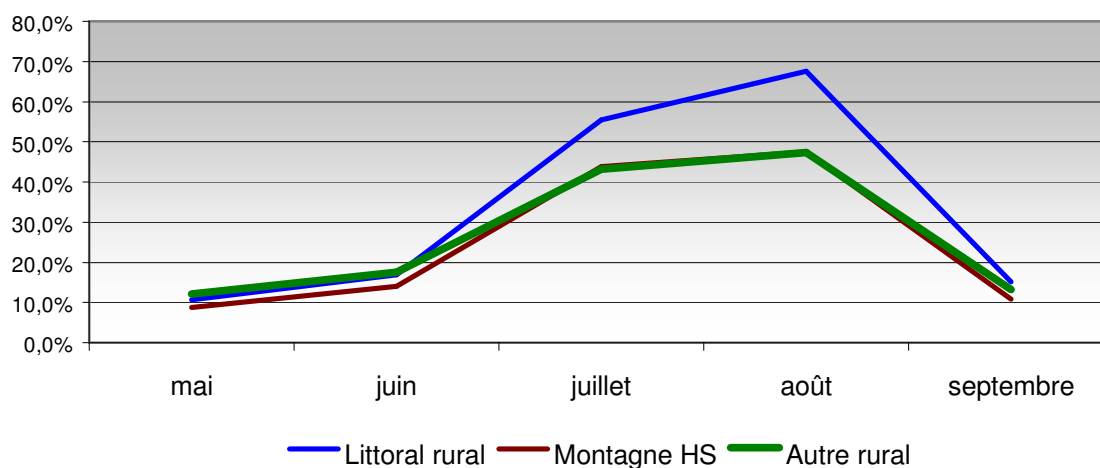
Le camping dans le rural attire les touristes en juillet et août comme l'urbain, avec une pointe du taux d'occupation à 60% au moins d'août contre 10% en mai.

Evolution du taux d'occupation en 2005



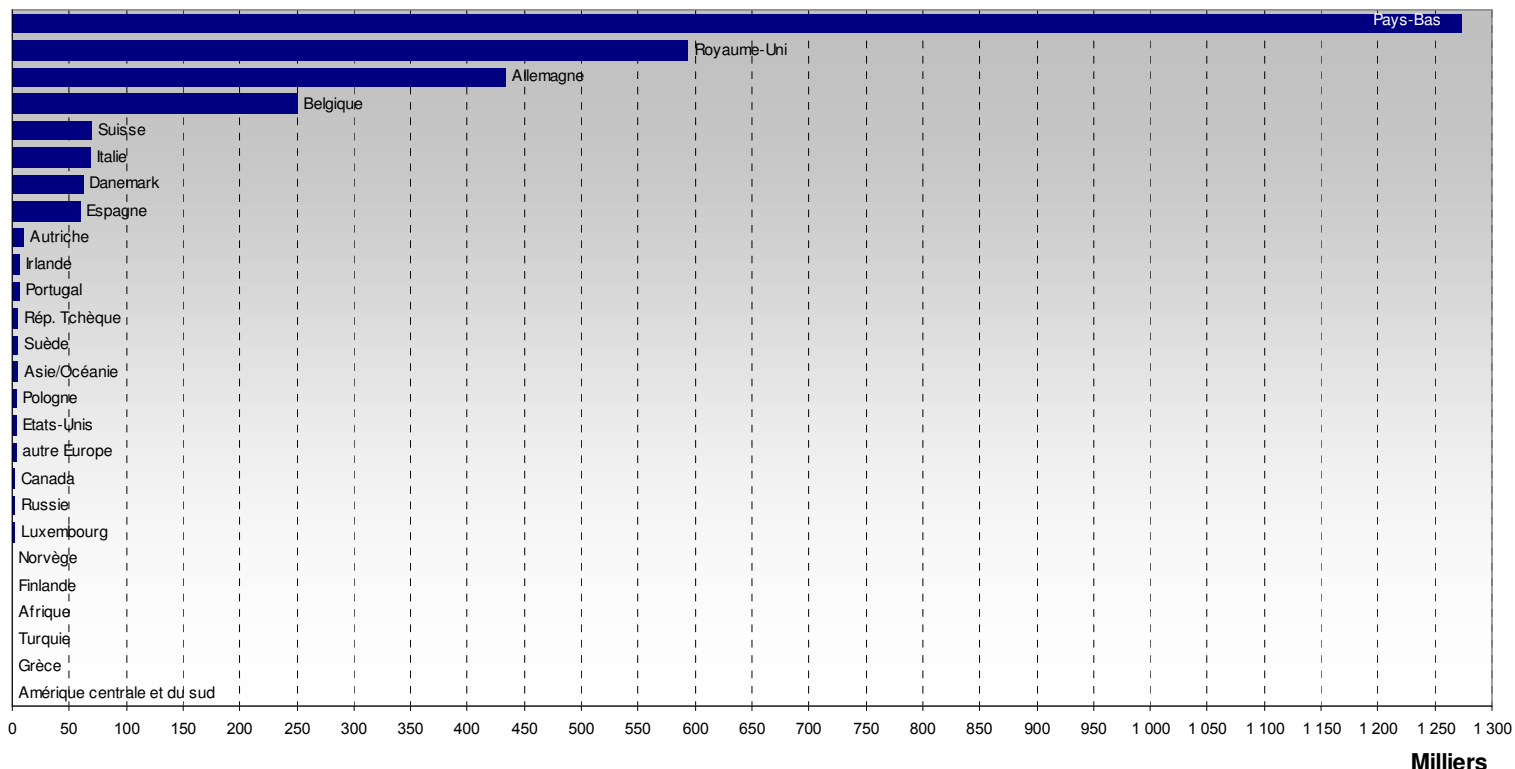
C'est l'espace littoral qui tire vers le haut le taux d'occupation dès le mois de juin et pour toute la période estivale. Le taux d'occupation de la montagne hors station et de l'espace « autre rural » se confondent parfaitement tout au long des 5 mois d'enquête.

Décomposition de l'évolution du taux d'occupation dans l'espace rural en 2005

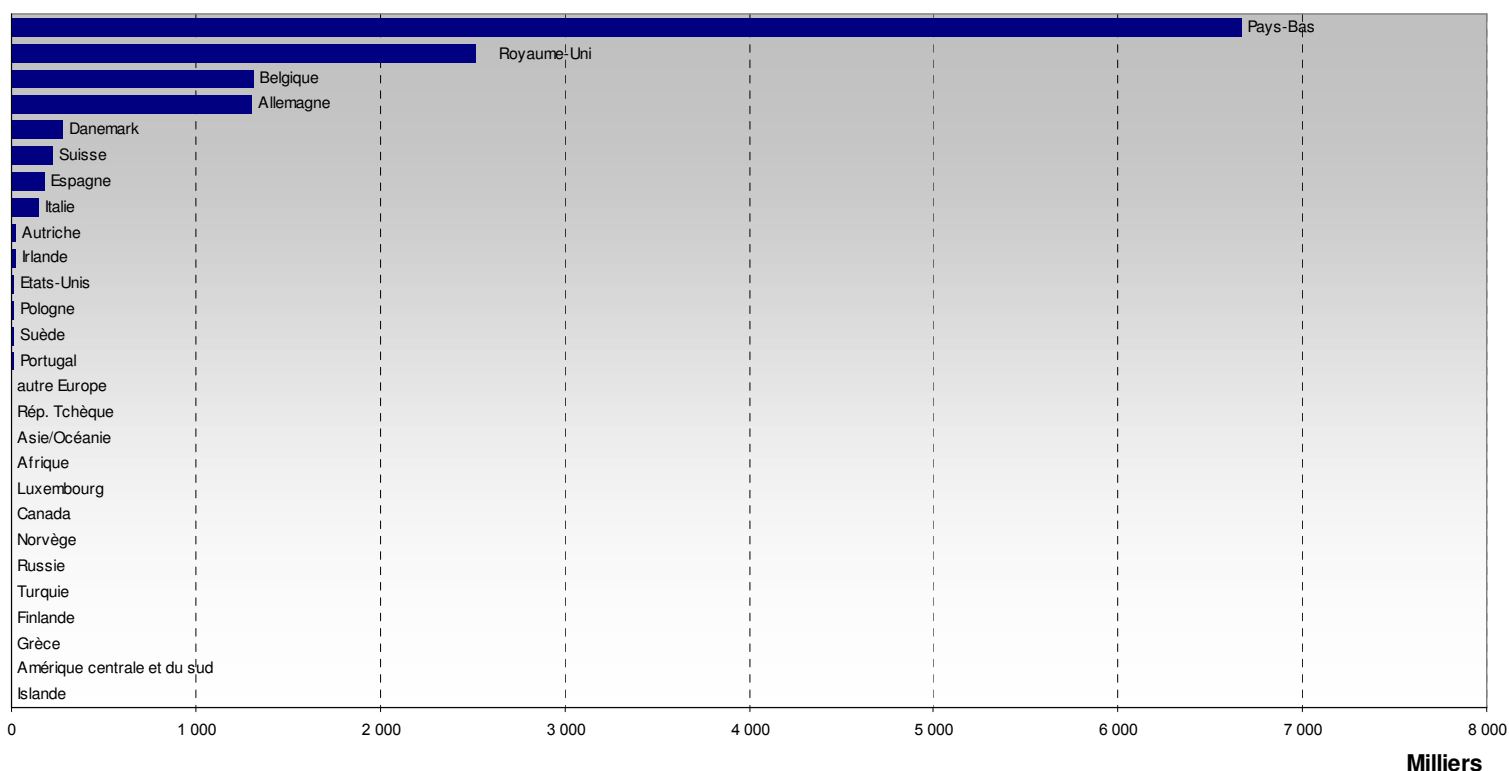


Une fréquentation étrangère concentrée sur quelques pays

Nombre d'arrivées étrangères dans l'espace rural en 2005



Nombre de nuitées étrangères dans l'espace rural en 2005



Le camping est d'abord le fait des Hollandais qui à eux seuls en 2005 ont une part de marché de 44% en terme d'arrivées et de 52% en terme de nuitées, sur l'ensemble des nuitées étrangères. Les 4 pays les plus émetteurs concentrent 89% des arrivées et 92% des nuitées : outre les Pays-Bas, il s'agit de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de la Belgique. Cette concentration est plus forte pour le rural que pour les autres espaces. Les 4 premières clientèles étrangères rassemblent « seulement » 79% des arrivées pour le littoral et 80% pour la montagne et l'urbain.

En bref :

Si le rural attire plus de 80% des campeurs, l'attraction provient d'abord du littoral rural (60% des nuitées pour l'ensemble du rural). Néanmoins le taux d'occupation des campings reste inférieur à celui de l'urbain avec 31,8% en 2005 contre 34,8% dans les zones urbaines.

Le tourisme rural étranger est très concentré sur 4 nationalités européennes dont les Pays Bas qui représente un peu plus d'une nuitée étrangère sur 2 en 2005.

5

Zoom sur une autre définition du rural

Comme on l'a vu dans la première partie, le rural peut aussi être défini de manière plus globale à partir du zonage des unités urbaines. Ce zonage, pour simple, est celui utilisé dans un certain nombre de textes législatifs ou réglementaires. S'il ne permet pas une approche aussi détaillée que celle qu'a permis le zonage des bassins de vie touristiques, il semble intéressant dans cette dernière partie de reprendre quelques uns des tableaux déjà utilisés en leur appliquant la distinction rural / urbain tel qu'il ressort de la partition des unités urbaines. Comme on le verra, les résultats globaux sont souvent les mêmes⁹.

Dynamique démographique retrouvée ?

En appliquant le zonage unités urbaines, on constate que le poids démographique du rural dans l'espace métropolitain a baissé de 3,7 points entre 1962 et 1999. Il remonte depuis 1975 avec un gain de presque 1 point.

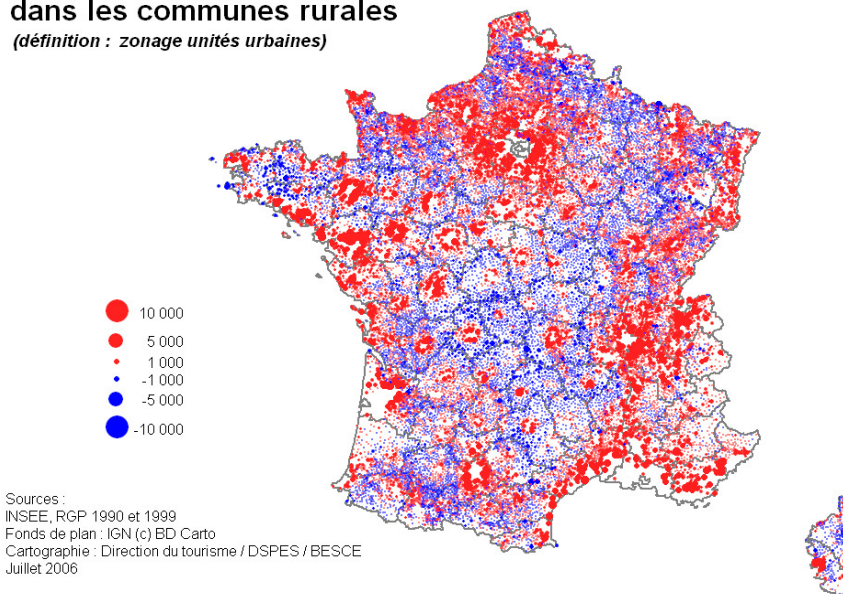
Poids démographiques de l'urbain et du rural						
	1962	1968	1975	1982	1990	1999
Urbain	71,8%	74,5%	76,4%	76,0%	75,7%	75,5%
Rural	28,2%	25,5%	23,6%	24,0%	24,3%	24,5%

La carte ci-dessous permet cependant de relativiser ces résultats globaux sur les trente dernières années. Le gain depuis 1975 concerne essentiellement trois types d'espace : les couronnes périurbaines des principales agglomérations (bassin parisien et couloir rhodanien), le littoral et la montagne.

⁹ On ne reprend ici que les indicateurs principaux des précédentes parties.

Evolution de la population entre 1975 et 1999 dans les communes rurales

(définition : zonage unités urbaines)



Une faible part de l'emploi national, mais une forte progression de l'emploi salarié privé.

Par rapport au poids de l'emploi en espace rural tel que défini dans le zonage Bassins de vie touristiques (voir première partie), le rural délimité dans le zonage unités urbaines, ne représente plus en 1999 que 15% de l'emploi national¹⁰, soit 3,4 millions d'emplois (contre 29% pour le rural « Bassins de vie »). Ce poids, moitié moins important, s'explique par la diffusion (dans le zonage Unités urbaines) des petites unités urbaines sur l'ensemble du territoire (voir les cartes de la première partie), alors qu'elles sont intégrées dans le rural dans le zonage Bassins de vie.

Sur les seuls emplois salariés privés¹¹, le poids tombe à 12,3% en 2005. On note toutefois, que si le zonage modifie la part, il permet d'observer une dynamique analogue à celle observée via le zonage Bassins de vie touristiques. Entre 1993 et 2005, les emplois salariés privés ont augmenté de 26% dans le rural, contre 20% dans l'urbain et 21% en moyenne dans l'ensemble du territoire national.

Poids des résidences secondaires : attractivité du littoral et de la montagne

Le poids des résidences secondaires est majoritaire dans le rural jusqu'en 1990. Il chute en dessous de 50% à partir de cette date pour tomber à 48,9% en 1999.

Poids des résidences secondaires					
	1968	1975	1982	1990	1999
Urbain	48,4%	47,1%	47,4%	51,0%	51,1%
Rural	51,6%	52,9%	52,6%	49,0%	48,9%

Le tableau ci-dessous montre nettement les types de communes les plus attractives : communes littorales et communes de montagne (voir carte suivante également).

¹⁰ Source : Recensement de la population, exploitation complémentaire, INSEE, 1999.

¹¹ Source : UNEDIC.

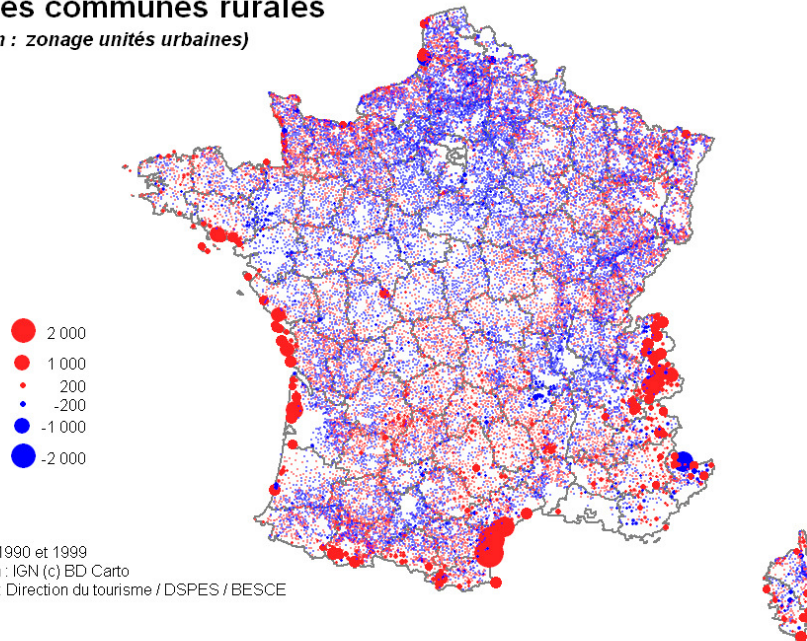
Les 20 plus fortes augmentations communales du parc de résidences secondaires entre 1990 et 1999

Département	Commune	Evolution
AUDE	Leucate	2846
AUDE	Gruissan	2333
HERAULT	Portiragnes	1453
SAVOIE	Saint-Martin-de-Belleville	1405
HERAULT	Vendres	1386
GIRONDE	Lacanau	1178
SAVOIE	Mâcot-la-Plagne	1088
MORBIHAN	Arzon	980
SAVOIE	Les Allues	926
VENDEE	Longeville-sur-Mer	925
SAVOIE	Tignes	884
CHARENTE-MARITIME	Dolus-d'Oléron	793
HAUTES-PYRENEES	Cauterets	709
PYRENEES-ORIENTALES	Bolquère	693
HERAULT	Vic-la-Gardiole	632
HAUTES-PYRENEES	Saint-Lary-Soulan	631
CHARENTE-MARITIME	Saint-Denis-d'Oléron	626
SOMME	Fort-Mahon-Plage	615
LANDES	Vieux-Boucau-les-Bains	602
ISERE	Mont-de-Lans	574

Les 15 plus fortes augmentations départementales du parc de résidences secondaires entre 1990 et 1999

Département	Evolution
SAVOIE	9927
AUDE	5455
CHARENTE-MARITIME	5228
HAUTE-SAVOIE	5194
MORBIHAN	4286
HERAULT	3670
PYRENEES-ORIENTALES	3585
HAUTES-PYRENEES	3389
ARDECHE	3125
AVEYRON	3038
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	2875
DORDOGNE	2454
CORSE-DU-SUD	2427
MANCHE	2347
VENDEE	2199

Evolution des résidences secondaires entre 1990 et 1999 dans les communes rurales
(définition : zonage unités urbaines)



Répartition de l'offre (hôtel et camping) dans l'urbain et dans le rural

Entre 1999 et 2006, la répartition de l'offre hôtelière et de camping par catégorie est assez stable.

- Pour le **camping** : Le rural rassemble près de 60% des camping en 2006 mais seulement 48% des emplacements. Cette offre se concentre d'abord sur le bas de gamme (1 et 2 étoiles) y compris pour les emplacements loués à l'année.
- **L'offre hôtelière** est d'abord un fait urbain. En 2006, plus de 7 hôtels sur 10 se situent dans les villes, près de 8 sur 10 pour l'hôtellerie 4 étoiles (en nombre d'hôtels) et 9 sur 10 pour le nombre de chambre 4 étoiles.

		1 999					2 006						
		Nombre de campings					Nombre de campings						
		total	*	**	***	****	total	*	**	***	****		
Urbain		42%	29%	40%	51%	52%	41%	28%	39%	49%	52%		
Rural		58%	71%	60%	49%	48%	59%	72%	61%	51%	48%		
		emplacements					emplacements						
		total	*	**	***	****	total	*	**	***	****		
Urbain		53%	37%	49%	60%	59%	52%	34%	48%	58%	57%		
Rural		47%	63%	51%	40%	41%	48%	66%	52%	42%	43%		
		emplacements loués à l'année					emplacements loués à l'année						
		total	*	**	***	****	total	*	**	***	****		
Urbain		51%	33%	46%	61%	64%	55%	36%	48%	64%	62%		
Rural		49%	67%	54%	39%	36%	45%	64%	52%	36%	38%		
		Nombre d'hôtels					Nombre d'hôtels						
		total	0*	*	**	***	****	total	0*	*	**	***	****
Urbain		70%	61%	68%	70%	78%	78%	71%	66%	68%	69%	77%	79%
Rural		30%	39%	32%	30%	22%	22%	29%	34%	32%	31%	23%	21%
		Nombre de chambres					Nombre de chambres						
		total	0*	*	**	***	****	total	0*	*	**	***	****
Urbain		82%	80%	78%	80%	86%	90%	83%	86%	80%	79%	86%	89%
Rural		18%	20%	22%	20%	14%	10%	17%	14%	20%	21%	14%	11%

La taille des hôtels ainsi que celle des campings reste toujours inférieure dans l'espace rural à celle de l'urbain. Comme dans la première partie de cette étude, on note que la taille des 4 étoiles, que ce soit pour les hôtels ou pour les camping augmente fortement entre 1999 et 2006.

		Taille moyenne des hôtels en 2006					Taille moyenne des campings en 2006					
		Total	0*	*	**	***	****	total	*	**	***	****
Urbain		40	44	24	32	50	85	144	71	110	171	264
Rural		20	13	13	19	28	40	92	53	76	118	219

		Evolution 1999-2006 de la taille moyenne des hôtels (en %)					Evolution 1999-2006 de la taille moyenne des campings (en %)					
		Total	0*	*	**	***	****	total	*	**	***	****
Urbain		8%	29%	12%	1%	-2%	0%	3%	1%	-1%	1%	0%
Rural		3%	9%	-5%	-3%	-4%	12%	4%	6%	-2%	0%	7%

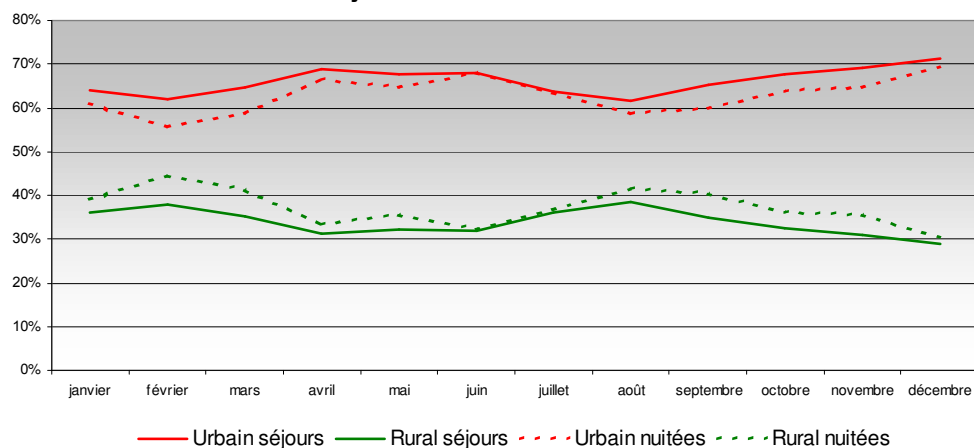
		Evolution 1999-2006 de la taille moyenne des hôtels (nombre de chambre en + ou -)					Evolution 1999-2006 de la taille moyenne des campings (nombre d'emplacements en + ou -)					
		Total	0*	*	**	***	****	total	*	**	***	****
Urbain		36	31	21	32	51	85	140	70	111	169	265
Rural		19	12	13	19	29	35	88	49	77	118	203

La demande dans le rural en 2005

Un tiers des séjours se passent dans le rural en 2005

Le zonage ne change pas les résultats exposés dans les parties précédentes. Le rural représente en 2005 en moyenne un tiers des séjours en 2005 et 37% des nuitées. La part de la demande touristique dans le rural est comprise entre 30 et 40% tout au long de l'année pour les séjours et entre 32 et 44% pour les nuitées, avec deux périodes « hautes » : le mois de février et le mois d'août.

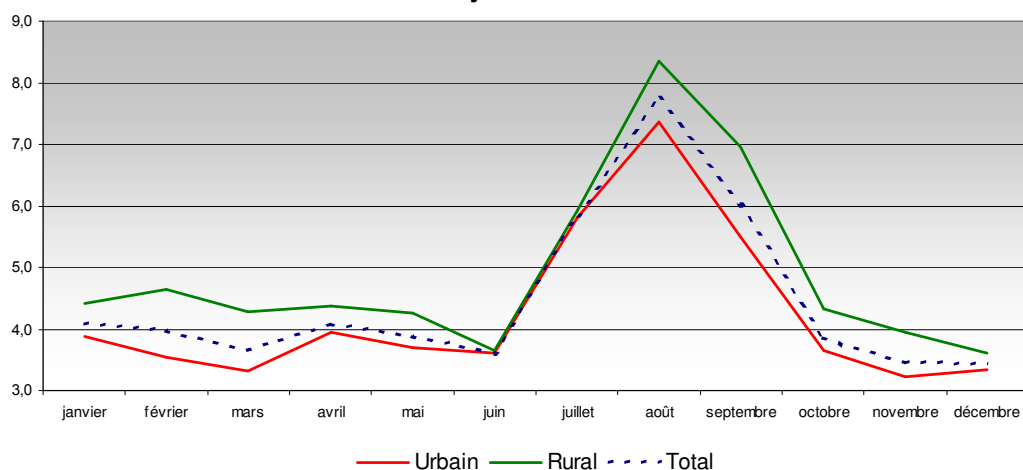
**Répartition mensuelle
des séjours et des nuitées en 2005**



Une durée moyenne de séjour largement supérieur à celle de l'urbain

La durée moyenne mensuelle des séjours est plus élevée que celle de l'urbain: 5,4 nuitées par séjour dans le rural en 2005 contre 4,6 dans l'urbain. L'intégration des zones de montagne et de littoral explique largement ce résultat.

**Durée moyenne mensuelle
des séjours en 2005**

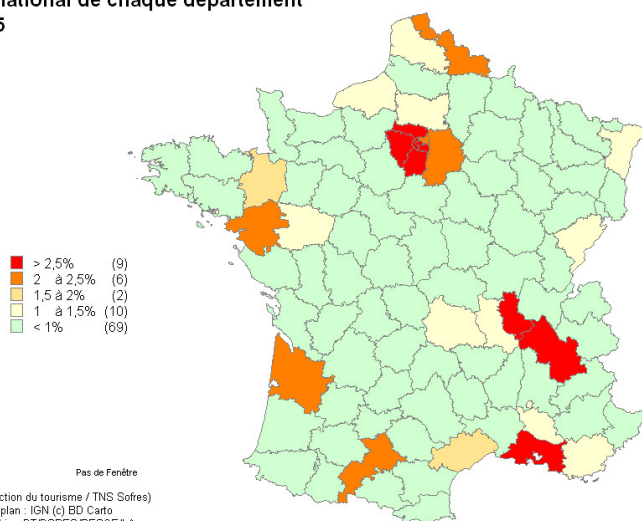


Les touristes ruraux sont d'abord des urbains

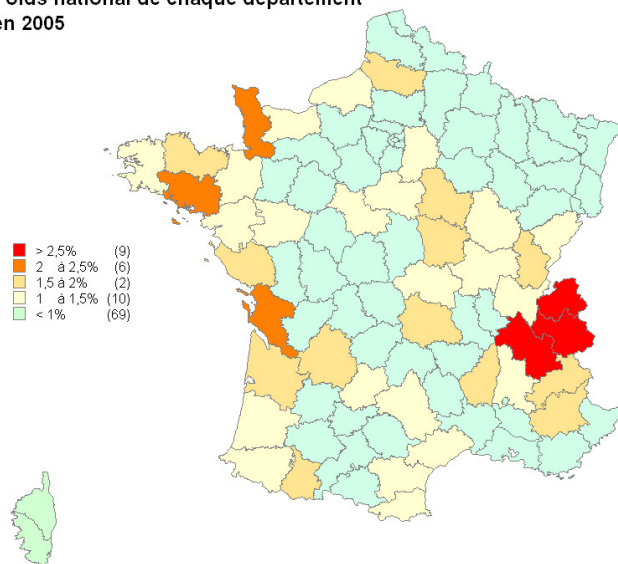
Les touristes qui séjournent dans l'espace rural viennent, comme on l'a vu précédemment et sans que le zonage Unités urbaines change la donne, d'abord d'Ile-de-France, du Rhône, de l'Isère et des Bouches-du-Rhône. Globalement, les touristes ruraux viennent de départements fortement urbanisés voire métropolitains.

En revanche, le zonage modifie les résultats du tourisme récepteur. L'absence de distinction entre montagne, littoral et rural met ici en avant trois départements alpins (Haute-Savoie, Savoie et Isère) qui rassemblent à eux seuls près de 10% des séjours « ruraux ».

Départements émetteurs
Poids national de chaque département
en 2005



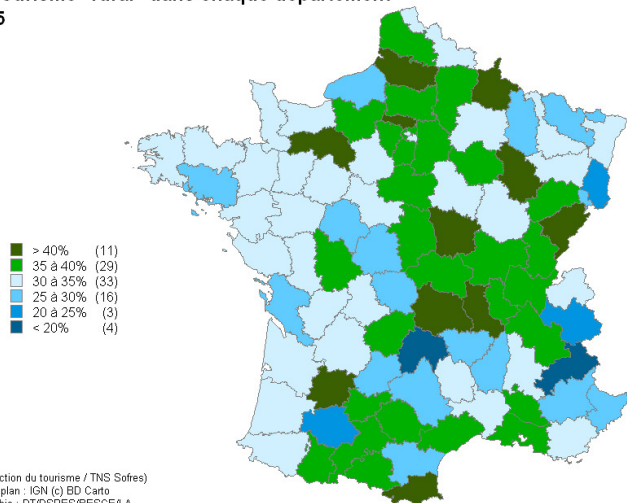
Départements récepteurs
Poids national de chaque département
en 2005



Sources :
SDT (Direction du tourisme / TNS Sofres)
Fonds de plan : IGN (c) BD Cartho
Cartographie : DTOS/PES/BESCE/LA
Jun 2006

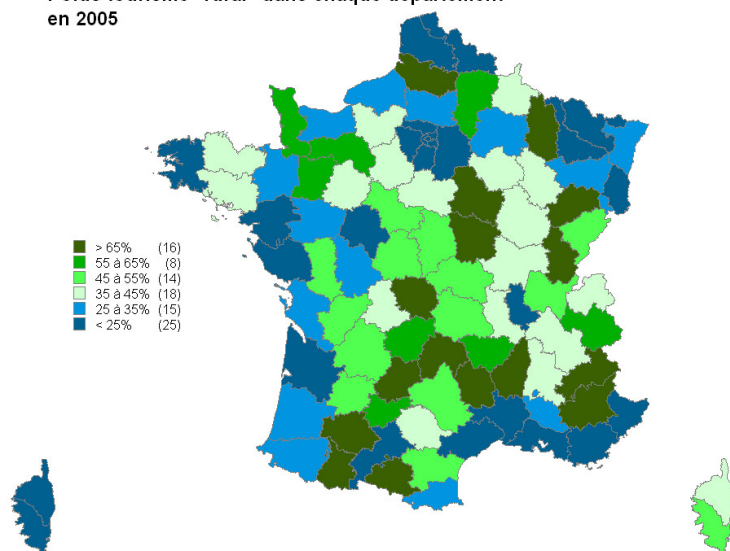
Le tourisme rural, du côté des départements émetteurs comme des départements récepteurs, capte en moyenne 34% des séjours touristiques. Du côté des départements **émetteurs**, il dépasse 35% dans une moitié est de la France (du Nord Pas de Calais à l'Auvergne, de l'Ile-de-France à la Franche Comté), tandis que les départements les plus **récepteurs** et dont l'économie touristique est la plus orientée sur le tourisme rural se situent plutôt au sud : Hautes-Alpes, Alpes de Haute Provence, Ardèche, Lozère, Cantal, Lot, Gers, Hautes-Pyrénées, Ariège.

Départements émetteurs
Poids tourisme "rural" dans chaque département
en 2005



Sources :
 SDT (Direction du tourisme / TNS Sofres)
 Fonds de plan : IGN (c) BD Cartho
 Cartographie : DT/SPES/BESCE/LA
 Juin 2006

Départements récepteurs
Poids tourisme "rural" dans chaque département
en 2005



Bibliographie

Bernard-Henri Nicot, *Urbain-Rural : de quoi parle-t-on?*, Université Paris XII / SIRIUS, juin 2005 (<http://www.univ-paris12.fr/~sirius/doc/geo/urbain-rural.pdf>)

DATAR, *Quelle France rurale pour 2020*, CIADT du 3 septembre 2005.

Direction du tourisme / Marie-Anne Le Garrec, L'hôtellerie de plein air en France métropolitaine (offre et fréquentation), 2005 (<http://www.tourisme.gouv.fr/fr/z2/stat/etudes/enquete05.jsp>)

Direction du tourisme / Marie-Anne Le Garrec, L'hôtellerie de tourisme en France métropolitaine (offre et fréquentation), 2005. (<http://www.tourisme.gouv.fr/fr/z2/stat/etudes/enquete05.jsp>)

INRA sciences sociales, n°5, *Les espaces ruraux : une nouvelle définition d'après les relations villes-campagnes*, novembre 1997.